

# (fenêtres) (sur. cours)

*Carte scolaire  
Les dotations  
par département*

*Estime de soi  
C'est tout bénéf*

*Océans  
Entretien avec  
Jacques Perrin*



# (fenêtres) (sur. cours)

N° 337 1er février 2010

## Edit



### Actu

**L' EDUCATION  
EN ACTION :**

*Après le 30 janvier, ne  
pas battre en retraite !*

# 5

**CARTE SCOLAIRE :**  
*le vari menu des  
dotations en postes*



### Dossier

**L'ELÈVE EST  
TUNE PERSONNE :**

*Estime de soi, confiance en soi,  
relation aux autres, autant de  
dimensions importantes au bien  
être de l'enfant et à sa réussite.*

# 14



### Métier

**EDUCATION  
A LA SEXUALITE :**  
*A Toulouse, des mots  
pour en parler*

# 20



### Réflexions

**LEUR AVIS :**

*Le droit de vote des étrangers  
en débat*

**JACQUES PERRIN  
ET LES OCEANS :**

*Un territoire sauvage avec  
une biodiversité à préserver*

# 28



**S**anté, Éducation, Collectivités territoriales, Poste... Les réformes engagées sont fortement contestées par les salariés et les usagers. C'est ce que confirme un récent sondage commandé par la FSU : deux Français sur trois y sont opposés.

Pourtant, le Président Sarkozy vient de confirmer ses choix caricaturaux. Ceux-ci n'ont fait qu'amplifier les effets dévastateurs de la crise sans apporter le moindre début de réponse sur l'emploi, les salaires, le besoin d'indemnisation d'un chômage de plus en plus massif.

« *Travailler plus pour gagner plus* », baisse des impôts et suppressions de postes dans la fonction publique reviennent comme une obsession ! Le financement des retraites reste un sujet tabou et la seule piste envisagée est l'allongement de la durée d'activité. Elle se traduira inéluctablement par de nouvelles baisses des pensions.

Après la grève du 21 janvier et la manifestation nationale du 30, de nouvelles mobilisations sont nécessaires, au moment des cartes scolaires, pour refuser les suppressions de postes et exiger les moyens nécessaires pour l'école et l'amélioration des conditions d'exercice du métier. Effectifs, poste aux concours, formation, maternelle, RASED, salaires et retraites, sont au cœur des initiatives en cours et à venir.

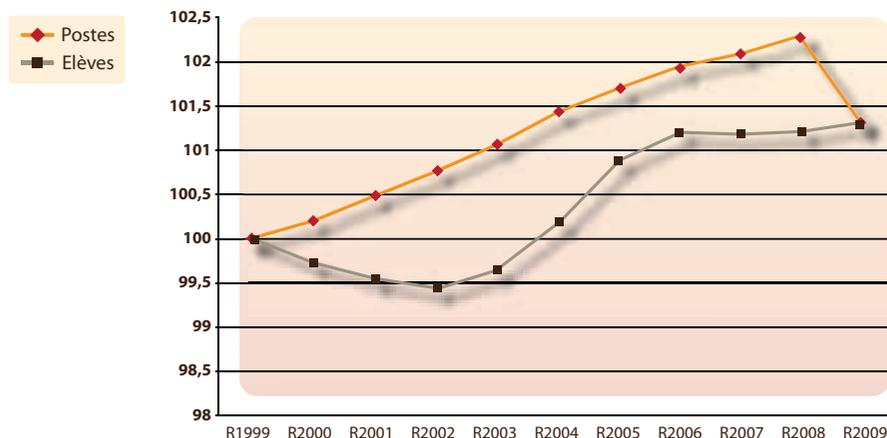
Renaud Bousquet



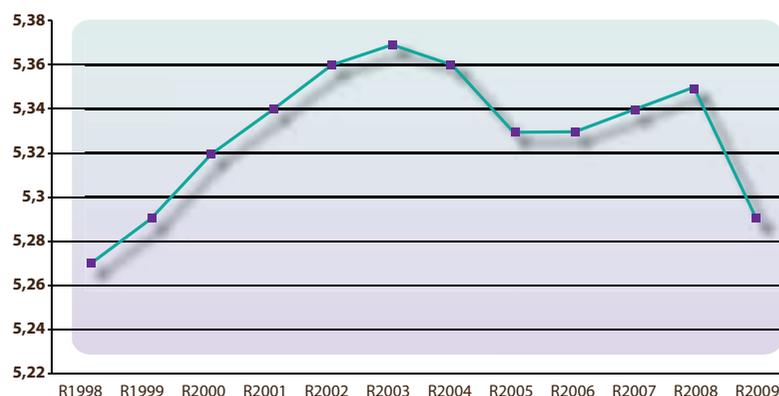
# La dégringolade du P/E

De 2005 à 2008, le nombre de postes pour 100 élèves (P/E) a légèrement augmenté. Cette augmentation n'a été acquise que « grâce à » la très forte diminution de la scolarisation des enfants de 2 ans. Changement de décor brutal à la rentrée 2009, le P/E retrouve le niveau qu'il avait 10 ans auparavant ! Le P/E est en effet passé à 5,29 alors qu'il était de 5,35 l'an passé. Le ministère justifie la répartition des dotations académiques, et donc du P/E, par la prise en compte de l'évolution de la démographie scolaire pondérée par des indicateurs sociaux et territoriaux : taux de RMIstes, CSP défavorisées, chômeurs pour le social ; densité de la population des 2-16 ans, rural, poids du rural isolé pour le territorial.

## Évolution du nombre de postes et d'élèves de 1999 à 2009



## Évolution du nombre de postes pour 100 élèves (P/E)



Le P/E varie de 5 (Seine-et-Marne) à 8,71 (Lozère).

Source: Bilan de la rentrée premier degré public 2009-2010 MEN, décembre 2009

## Rapport de l'UNESCO Depuis la crise, moins d'éducation

« Suite à la crise financière mondiale, des millions d'enfants vivant dans les pays les plus pauvres de la planète risquent d'être privés d'accès à l'éducation » s'inquiète l'Unesco dans son nouveau rapport mondial 2010 de suivi sur l'Éducation pour tous qu'elle vient de rendre public en janvier. Alors que 72 millions d'enfants dans le monde ne sont toujours pas scolarisés, l'organisation internationale note que « l'effet conjugué du ralentissement de la croissance économique, de l'augmentation de la pauvreté et de la pression accrue sur les budgets pourrait venir entamer les progrès réalisés au cours des dix der-

nières années ». En effet, depuis 2000, le nombre d'enfants non scolarisés a diminué de 33 millions et celui des enfants terminant le cycle primaire a augmenté. En Afrique subsaharienne, le taux d'inscription est cinq fois plus élevé que dans les années 1990. Malgré ces avancées, l'éducation pour tous en 2015 ne sera pas atteinte si la crise continue. L'Unesco pointe du doigt la baisse des aides depuis la crise. Va-t-on vers une « génération sacrifiée » s'inquiète le rapport. Pour l'éviter, il exhorte les pays riches à augmenter l'aide à des conditions favorables pour éviter de dégrader les budgets des pays les plus pauvres.

## 8 mars journée mondiale des femmes

Alors qu'on célèbre les 100 ans de la journée internationale pour les droits des femmes, l'édition 2010 aura pour devise « L'égalité des droits, égalité des chances : un progrès pour tous ». D'autres thèmes seront abordés à partir de cette journée, en particulier la solidarité internationale et les violences faites aux femmes.

## Finie la fessée ? !

Une proposition de loi a été déposée par des députés UMP dont la pédiatre Edwige Antier pour abolir les châtiments corporels infligés aux enfants : « L'enfant a droit à une éducation non violente. Aucun enfant ne peut être soumis à des châtiments corporels ou à toute forme de violence physique ».

## Les langues africaines à l'école

Les ministres de l'éducation de 26 pays africains se sont engagés à Ouagadougou, au Burkina Faso, à l'introduction des langues et cultures africaines dans l'éducation dans chacun de leurs pays. « Convaincus que le recours aux langues et cultures locales contribue à l'accès de tous à l'éducation et à la l'amélioration significative de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage », les ministres ont réaffirmé leur engagement aux idéaux de l'union africaine.

## Grande Bretagne: l'école une valeur refuge

Outre-Manche, d'après les statistiques du *Training and Development Agency for Schools (TDA)*, un nombre croissant d'anciens banquiers, avocats et cadres se reconvertissement dans l'enseignement au point qu'ils pourraient bientôt constituer l'essentiel du contingent. En 2009, la part des candidats à la seconde carrière a augmenté de 35 %, contre 19 % pour les étudiants et 27 % pour les titulaires d'une licence.

# 46 %

des Français jugent la maternité comme un frein dans sa carrière. C'est le résultat d'un sondage commandé par la Halde à l'institut CSA qui lance une campagne de sensibilisation sur les discriminations liées à la grossesse et à la maternité.

## Belgique: un rapport égratigne l'école

Le service général de l'inspection scolaire belge a rédigé un rapport sur les visites et investigations menées par ses agents dans les écoles (maternelles, primaires, secondaires) au cours de l'année scolaire 2008-2009. Ce rapport n'est pas tendre. En résumé, les inspecteurs observent que les réformes restent souvent sans effet dans les écoles. Ils préconisent de muscler les formations continuées des professeurs et de produire des programmes plus clairs.

## Haiti: reconstruire les écoles

### Pourquoi Solidarité laïque s'est-elle mobilisée si rapidement pour Haïti ?

Depuis 1995, *Solidarité laïque* a noué un partenariat très important à Haïti, en particulier à l'ouest, dans la Grand'Anse. C'est en effet un territoire éloigné de la capitale où peu d'ONG et d'intervenants extérieurs travaillent mais où les besoins sont aussi importants qu'ailleurs. *Solidarité laïque* définit ses actions à partir des besoins que la population exprime et en partenariat avec « l'inspection académique » locale. Nous intervenons sur tout ce qui touche à l'éducation, et aujourd'hui, après le tremblement de terre, les besoins sont énormes.

### Quelles ont les actions que vous allez mettre en place prioritairement ?

Nous travaillons sur des projets lourds de réhabilitation d'écoles primaires, sur un centre de formation professionnelle dans lequel les apprentis participent justement à la réhabilitation des écoles, nous avons construit une école « pilote » et nous sommes investis dans la formation des enseignants. Tout cela va se poursuivre. Nous



Roland Biache est délégué général de Solidarité laïque

avons beaucoup travaillé avec l'actuel ministre la jeunesse et attendons un premier contact avec le ministre de l'éducation pour nous investir immédiatement dans la reconstruction d'écoles à Port-au-Prince.

### Depuis le tremblement de terre avez-vous réussi à intervenir ?

Les premiers jours, nous étions dans l'inquiétude quant au sort des partenaires de *Solidarité laïque*. Nous avons très vite recueilli plusieurs dizaines de milliers d'euros et effectué un

premier versement à une association qui intervient auprès des « jeunes de la rue ». Nous avons eu depuis les événements, un contact régulier avec le ministre de la jeunesse à propos d'un centre de réinsertion « de jeunes en difficulté avec la loi », un projet que nous allons soutenir. Nous lançons avec beaucoup d'insistance un appel à dons pour que, à côté des nécessaires aides médicales, d'eau et de nourriture, de logement, l'éducation ne soit pas oubliée.

Propos recueillis par Daniel Labaquère

[www.solidarite-laique.asso.fr](http://www.solidarite-laique.asso.fr)

## L'Europe de la pauvreté

Selon *Eurostat*, en 2008, 17 % de la population de l'UE perçoivent des revenus situés au-dessous du seuil de pauvreté, ce dernier pouvant varier d'un État membre à l'autre. Les taux les plus élevés ont été observés en Lettonie (26 %), en Roumanie (23 %), en Bulgarie (21 %) ainsi qu'en Grèce, en Espagne et en Lituanie (20 %), et les plus faibles en République tchèque (9 %), aux Pays-Bas et en Slovaquie (11 %) ainsi qu'au Danemark, en Hongrie, en Autriche, en Slovénie et en Suède

(12 %). Le taux est plus élevé chez les enfants (20 %) et les personnes âgées (19 %). Des données matérielles viennent préciser ces informations. Ainsi en 2008, 37 % de la population européenne n'avaient pas les moyens de partir, chaque année, une semaine en vacances, 10 % de chauffer convenablement son domicile, 9 % de s'offrir tous les deux jours un repas composé de viande, de poulet ou de poisson et 9 % d'acquérir une voiture personnelle.

Lydie Buguet



## Jouez services publics, résonnez retraites

À la question sociale des services publics, l'année 2010 voit s'ajouter celle de la réforme des retraites qui pourrait bien devenir la question majeure des prochaines mobilisations.

L'année 2010 a commencé sous le signe des services publics. Alors que les manifestations départementales, à l'initiative des syndicats, ont réuni, le 21 janvier, des dizaines de milliers de personnes pour les défendre, des états généraux locaux pour les promouvoir s'organisent un peu partout sur le territoire. Dans l'éducation, la FSU appelle à une manifestation à Paris, le 30 janvier, pour porter les revendications de l'école : les postes mais aussi la formation, les évaluations, la revalorisation... Ces mobilisations autour des services publics trouvent une résonance dans la population. Si l'on en croit le baromètre de confiance politique réalisé par le CEVIPOF et Sciences Po, les Français ont une image positive des services publics. En effet, à la question de la confiance faite aux organisations et institutions, celles qui arrivent en tête sont quatre services publics : le CNRS avec 90 % de confiance accordée, les hôpitaux avec 86 %, l'école avec 83 %, et l'armée 75 % tandis que les grandes entreprises privées atteignent 47 % et les banques 37 %. Du côté du gouvernement, on peut lui faire confiance, le discours n'a pas changé : il faut réduire les dépenses. Eric Woerth, ministre du budget, a annoncé ces derniers jours que pour ramener le déficit à 3 % de PIB en 2013, il fallait gagner 5 points de PIB, soit 100 milliards d'Euros. Si la moitié devrait provenir de recettes fiscales et de la fin de la relance, l'autre moitié devrait être trouvée en réduisant la dépense publique ou plutôt en la ralentissant. L'assurance santé est citée mais aussi les dé-

penses des collectivités territoriales et bien sûr de l'État, mais sans accélérer les suppressions de postes. Merci pour eux !

Un sujet pourrait détrôner les services publics dans les questions débattues les prochaines semaines, c'est bien sûr celui des retraites. Le Président l'a confirmé sur TF1 : « Avant la fin de l'année, nous aurons pris les décisions qu'il faut. » Il n'a échappé à personne que le gouvernement privilégiait dans ses réflexions l'allongement de la période de cotisation ainsi que celui de l'âge légal à la retraite fixé à 60 ans depuis 1982. De petites phrases en grandes déclarations, des partis politiques aux syndicats, les positions s'affirment, les arguments s'affûtent. Car le Conseil d'orientation des retraites a présenté son rapport le 27 janvier sur la « faisabilité technique et juridique du passage à un régime en points ou en comptes notionnels », perspective rejetée par les syndicats. Et le sujet bien plus encore que les services publics inquiètent les Français. Le sondage Vivavoix lancé par la FSU à la veille de la grève du 21 janvier confirme cette préoccupation. A la question « pour quels types de revendications collectives seriez-vous prêt à vous mobiliser dans les mois à venir ? » arrivent en tête des citations les retraites avec 39 % et les salaires et le pouvoir d'achat avec 37 %. Près de 40 % des salariés interrogés envisagent dans le même sondage de se mobiliser sur ce dossier. Une échéance qui pourrait bien s'avérer nécessaire.

Lydie Buguet

### Grève et manifestation du 21 janvier



En manif à Perpignan

Un tiers des enseignants étaient en grève le 21 janvier qui ont pu rejoindre les 114 manifestations organisées partout en France. 15 000 personnes ont défilé à Paris, 8 000 à Marseille, 4 000 à Lyon, 5 000 à Bordeaux et à Nantes, 3 500 à Rennes et à Bourges, 2 000 à Lille et à Pau...



Marseille, devant l'hôtel de ville

### Vœux d'enseignants pour l'école

La campagne de vœux des enseignants pour l'école, lancée par le S N U i p p sous forme de carte de vœux, s'achèvera le samedi 30 janvier. Les vœux exprimés par les enseignants seront mis en ligne sur le site du syndicat à partir de la semaine prochaine. [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)



## Piètre menu à la carte

*1 620 postes créés à la rentrée 2010 pour 5 300 élèves supplémentaires et l'équivalent de 3 442 postes supprimés suite à la disparition des PE2. Derrière la brusquerie des chiffres nationaux, la réalité des situations locales rappelle combien le service public d'éducation est mis à mal par les économies budgétaires.*

**C**omme chaque année, au mois de janvier, les inspections académiques ont publié la dotation en postes de chaque département pour la rentrée 2010. Nationalement, les décisions budgétaires étaient connues : 1 620 créations de postes pour 5 300 élèves supplémentaires. Il faut ajouter à cela la perte non comptabilisée par le ministère de 37,5 % des 9 182 postes de PE2. Cette perte correspond au volume d'enseignement que ces PE2 effectuent dans les écoles (décharges de direction avec les stages filés et remplacement de la formation continue avec les stages "3 semaines"). Soit 3 442 postes en moins.

Nous avons interrogé trois départements à caractéristiques bien différentes : la Meuse, essentiellement rurale, les Yvelines, dans la région parisienne, et la Haute-Garonne où l'inter-syndicale a mis en place un observatoire afin de mesurer au mieux la réalité des chiffres.

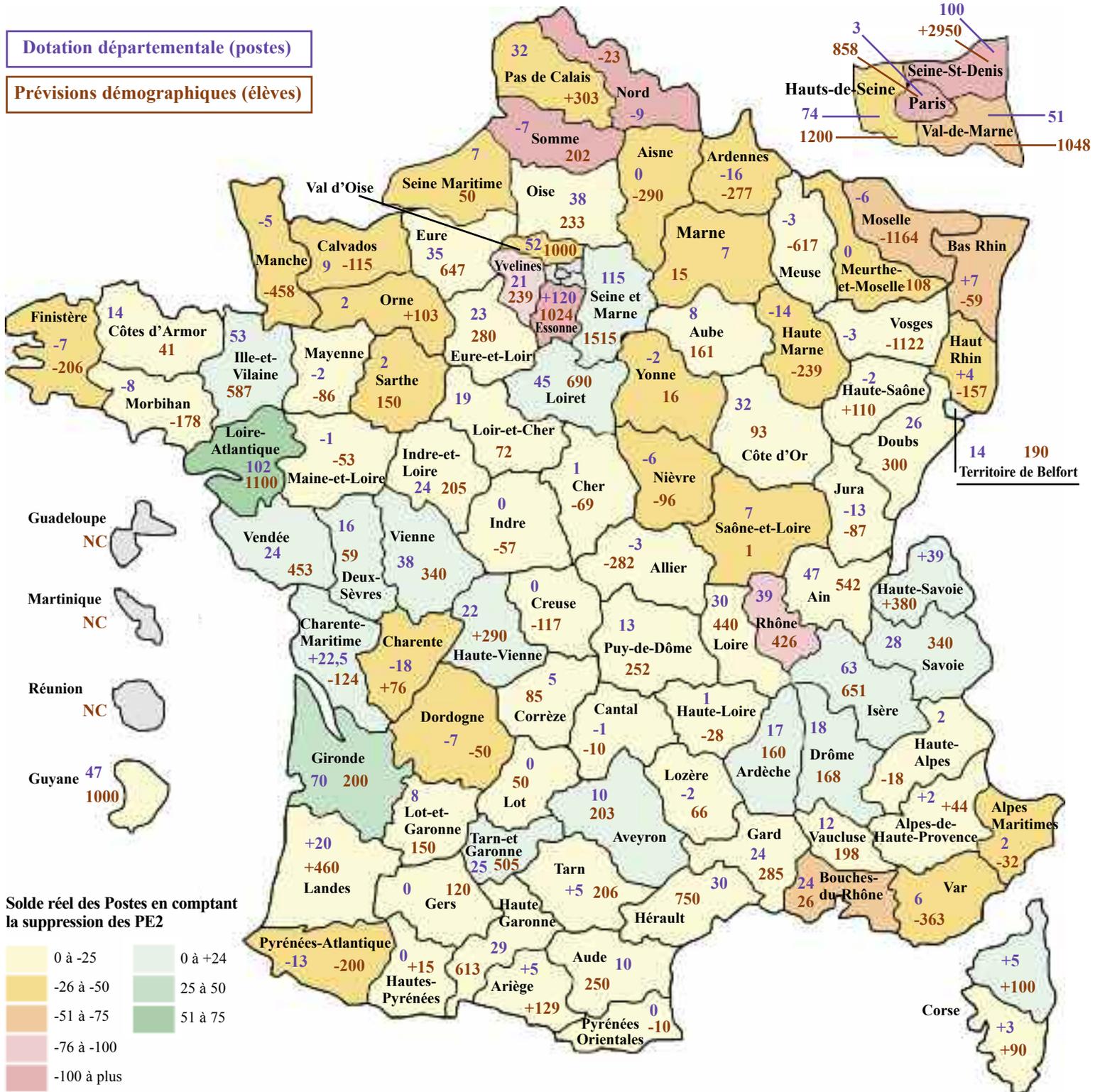
Par-delà leurs différences, les trois départements ont au moins une cause commune : la non-scolarisation des deux ans. Il est à l'heure actuelle difficile de faire des prévisions pour la rentrée 2010. Mais les tendances actuelles ne devraient pas être inversées, bien au contraire. Dans la Meuse, les moins de trois ans, scolarisés à 60 % il y a dix ans, le sont cette année à 27 %. Beaucoup plus importante est leur déscolarisation dans la Haute-Garon-

ne où l'observatoire chiffre à 9 % à peine les enfants scolarisés à la rentrée 2009 alors que le chiffre officiel est de 13,3 %. Soit une différence d'environ 500 élèves. Excusez du peu ! Mais la situation la plus grave se trouve dans les Yvelines où le taux de scolarisation des deux ans est de 6,25 % seulement, alors qu'il était de 15 % en 2003. En 2010, d'après les prévisions de l'IA, il se rapprocherait dangereusement de zéro, à 4,95 %.

*Les trois départements ont au moins une cause commune : la non-scolarisation des deux ans.*

La Meuse vit à l'heure de la réorganisation de son maillage scolaire. Département rural de moins de 200 000 habitants, la Meuse continue de voir sa population vieillir et sa démographie, contrairement aux départements urbanisés, est en panne. Ici, il y aura 617 élèves en moins à la rentrée 2010. Depuis longtemps, l'agriculture ne nourrit plus

l'économie et l'emploi du département. Avec la logique du non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, c'est le tertiaire qui est maintenant touché : suppression de postes à l'hôpital de Bar-le-Duc ou dans d'autres administrations comme l'ONF. Même l'armée restructure, des casernes étant condamnées à la fermeture. Dans ce paysage, la dotation ministérielle fait état de 3 suppressions de postes d'enseignants à laquelle s'ajoute la perte sèche des PE2, soit l'équivalent, au total, de 15 postes. Selon le SNUipp 55, « on se sent moins



Les couleurs signalent les 18 départements qui ont un solde positif (vert) de création de postes après déduction de 37,5 % des postes de PE2 qui manqueront aux écoles. Et les 79 qui ont un solde négatif (orangés).

touché que d'autres départements. Mais notre réalité territoriale est aussi différente » et la même exigence revient sans cesse : comment assurer la présence de l'école sur tout le territoire ?

Car, avec plus de 95 % des communes

ayant moins de 2000 habitants, la Meuse présente un visage scolaire contrasté, conséquence d'intercommunalités qui n'ont pas toujours fait les mêmes choix. Là, de nombreux RPI concentrés sur le chef-lieu de canton. Ailleurs, des RPI éclatés qui subsistent avec 3 à 4 écoles.

L'enjeu à venir est donc de maintenir l'offre scolaire alors que, par exemple, les RASED ne peuvent plus se déplacer depuis novembre, les enveloppes de frais de déplacement étant épuisées. Aujourd'hui, les élus et l'IA tentent de reconcentrer ces écoles sur un seul pôle. Une

- restructuration qui ne pourra pas se faire à moyens constants.

Dans les Yvelines, c'est le flou complet. « *On n'a, pour l'instant, aucune information* » regrette Denis Andréoletty du SNUipp 78. Un groupe de travail est programmé fin février. Le CTP qui va présenter les mesures de fermetures et d'ouvertures de postes doit se réunir le 11 mars. « *Tout sera bouclé*, insiste Denis, *puisque à la même période le serveur départemental, pour participer au mouvement, sera ouvert* ». Seule information connue, le département affiche la création de 21 postes pour 239 élèves supplémentaires. Une dotation en trompe l'œil puisqu'en contre-point, avec la disparition des PE2, c'est l'équivalent de 80 postes d'enseignant qui disparaissent. Pas de quoi faire remonter le rapport Professeur/Élèves qui avec 5,12 se situe en queue de peloton des 100 départements français. Il faudra bien rogner sur des moyens existants. Les moins de trois ans, quasiment plus scolarisés, ne seront même plus une variable d'ajustement.

Les inquiétudes se portent particulièrement sur les postes RASED qui ne sont pas pourvus faute de départs en formation spécialisée, et surtout sur les postes de brigades qui assuraient les remplacements ou la formation continue. Dans l'éducation prioritaire, très présente dans

les villes de Mantes-la-Jolie, de Trappes ou des Mureaux, les postes de maîtres surnuméraires qui permettent de travailler autrement avec les élèves sont devenus rares. Il faut dire que les seuils pour obtenir une ouverture de poste ont pris de la hauteur : 33 en maternelle, 27 en élémentaire.

Enfin, il y a de quoi s'interroger sur la comptabilité de l'administration. Assez pour qu'en Haute-Garonne SNUipp, FCPE, CGT-éduc, SE, SGEN, SNES s'associent pour créer l'observatoire départemental de l'école publique (ODEP 31\*). L'idée est de mesurer l'écart entre les bilans académiques d'apparence positive et la dégradation vécue dans les écoles. Une enquête en ligne fournit désormais des données chiffrées concrètes sur l'état des 828 écoles du département : nombre de classes de plus de 30 élèves, nombre de demi-journées non remplacées, nombre de deux ans scolarisés, besoins d'accompagnement non assurés, etc. Il s'agit d'opposer cette réalité à une administration qui utilise de nombreux subterfuges comptables, comme celui qui consiste à ne plus définir les moyennes d'élèves par classe sur une école mais sur un périmètre plus large, sur une commune entière, ce qui nie les besoins et désavantage le rural dans ce département aux territoires très

contrastés. De même le nombre d'écoles prises en charge par le RASED peut s'afficher en augmentation alors même que le temps passé avec les équipes et le nombre d'élèves aidés est en nette diminution : moins d'enseignants spécialisés (28 suppressions et 28 en surnuméraire à la rentrée), sur des territoires plus grands, implique une moindre présence... Concernant les remplacements, c'est l'hémorragie : le compteur affiche près de 400 demi-journées non remplacées en quelques semaines.

Le *Comité technique paritaire* du 25 janvier a rendu son verdict pour la carte scolaire : plus 29 postes pour l'accroissement démographique dont il faut défalquer aussitôt la valeur de 21,5 postes pour les pertes de décharges assurées jusqu'ici par les PE2. Les surnuméraires des RASED sont aussi sur la sellette : « *Les surnuméraires ont vocation à disparaître. On ne le fera pas à la hache. Certains sont qualifiés...* », dit le secrétaire général du rectorat. L'IA envisage déjà de « *geler* » 12 postes surnuméraires non occupés par des spécialisés. De toute façon, les arbitrages départementaux et le vrai démarrage des opérations de carte scolaire n'auront lieu qu'après les élections.

**Michèle Frémont**  
**Jacques Mucchielli**  
**Sébastien Sih**

\*<http://odep31.free.fr>.

## Bretagne : la bataille des deux ans

En Bretagne le collectif « *Maternelle en danger* » avait fixé dès la rentrée 2009 de nouvelles étapes de mobilisation. 15 000



cartes pétition (voir FSC 329) ont déjà été signées dans les quatre départements bretons. Et plus de 600 conseils municipaux ont voté une délibération demandant le maintien de la scolarisation des enfants de moins de trois ans. Aujourd'hui le nombre d'enfants de deux ans scolarisés dans l'académie représente 11,52 % des enfants scolarisés : 10,39 % dans les Côtes-d'Armor, 9,1 % en Ille-et-Vilaine, 13,8 % pour le Finistère, 13,47 % pour le Morbihan. De fait, les IA ont donné l'ordre de ne plus comptabiliser les 2 ans dans les prévisions. Et si leur accueil n'est plus contesté ouvertement, les conditions en sont rendues impossibles en termes de capacités d'accueil. Courant février, organisations syndicales, associations de parents, représentants politiques et élus doivent de nouveau se mobiliser pour que la carte scolaire ne fasse pas compenser la hausse de la démographie, notamment par la diminution de la scolarisation des 2 ans...

## Évaluations CM2 Remise à plat nécessaire

*Le SNUipp propose au conseil des maîtres de signer une motion pour une remise à plat du dispositif.*

« **R**emettre à plat le dispositif actuel d'évaluation CM2 et CE1 ». C'est la demande que continuent de formuler le SNUipp, le SE et le SGEN, alors que, mi-janvier, les 790 000 élèves de CM2 ont passé des épreuves un peu remaniées (codage, contenu des items). Objet de la contestation, la confusion quant aux finalités de l'évaluation n'est toujours pas levée. Nathalie Mons, spécialiste de l'éducation a livré un avis éclairant : « *Le problème des évaluations actuelles est qu'elles visent plusieurs objectifs qui ne sont pas facilement compatibles. Elles sont censées, tout d'abord, servir aux enseignants pour diagnostiquer les difficultés de leurs élèves, mais le fait de les administrer en milieu d'année leur fait perdre une partie de leur sens. Elles visent aussi à renseigner sur le niveau national des acquis des élèves et, dans ce cas-là, il serait plus logique de les faire passer en fin d'année. Et sur un échantillon d'élèves seulement* » <sup>(1)</sup>. Alors que les enseignants vont engager la correction des épreuves, le SNUipp met à leur disposition un diaporama <sup>(2)</sup> qu'ils pourront utiliser lors de la communication

des résultats aux familles concernées. De plus, il appelle à anonymiser les remontées à l'administration de ces mêmes résultats et à signer une motion en conseil des maîtres (voir ci-dessous).

Le processus d'évaluation est loin d'être réussi, et donc naturellement l'adhésion des enseignants loin d'être totale. En témoignage, l'incident disproportionné et arbitraire intervenu en Haute-Vienne. Un enseignant qui avait choisi de faire passer les tests pendant le temps de l'aide personnalisée, par petits groupes, les étalant ainsi sur 3 semaines, s'est vu, dans un premier temps, suspendu de son poste. Après une intervention du SNUipp auprès du ministre et une mobilisation rapide de la communauté éducative dans le département, l'IA a levé la suspension de l'enseignant. Ce dernier a réintégré sa classe en début de semaine dernière. Un retour à la raison dont ferait bien de s'inspirer le ministère pour suspendre et donc revoir son dispositif d'évaluation. Pour le bien des élèves, des enseignants et du système.

**Sébastien Sihr**

<sup>(1)</sup>: Le Monde du 21 janvier

<sup>(2)</sup>: site du snuipp.fr

### *Transmettre... une motion*

Le SNUipp propose aux conseils des maîtres de faire remonter une motion au ministère car « *malgré les modifications apportées, le protocole ne permet pas de clarifier les objectifs, ne fournit pas d'informations suffisamment précises pour la régulation des apprentissages dans les classes et n'aide pas à la communication avec les parents* ». Avec cette initiative, les enseignants ont l'occasion de se manifester en demandant une remise à plat du dispositif actuel. Le temps d'une concertation doit permettre de construire de véritables outils d'évaluation utiles aux enseignants et aux élèves. Le syndicat rappelle aussi son refus de « *toute publication école par école des résultats* ». Les motions sont à envoyer aux sections départementales du SNUipp. Ainsi collectées, elles seront adressées au ministère.

### *Brochure pour l'allemand*

La semaine dernière, « *l'allemand, passeport pour l'avenir* », la nouvelle brochure de promotion de l'allemand, a été diffusée à 1,6 millions d'exemplaire pour informer les élèves et les familles sur les raisons d'apprendre l'allemand. Cette opération s'inscrivait dans le cadre de la « *journée franco-allemande* », fixée au 22 janvier depuis 2003. Selon le ministère, « *l'allemand connaît un regain d'attractivité et enregistre une progression régulière depuis 2007 pour les collégiens, du fait notamment des classes bilingues* ». Par contre, en primaire, la situation est inverse. Depuis 2000, le nombre d'élèves pratiquant l'allemand a baissé de 10 % pour atteindre 8,7 % en 2008-2009.

### *Le « carnaval des bébés à la consigne » !*

Le 6 février, le collectif « *Pas de bébés à la consigne* » organise une nouvelle manifestation. Depuis le printemps 2009, il défend l'amélioration et le développement des modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants et s'oppose aux différentes mesures qui convergent vers une dégradation des dispositifs existants. Pour alerter, entre autres, sur la chute drastique de la scolarisation des moins de 3 ans et sur la défense des postes en maternelle lors des opérations de carte scolaire, il appelle à marcher le 6 février à Paris, le long de la coulée verte, de la Mairie du 12ème, avenue Daumesnil, jusqu'à la Bastille.

### *Numérique rural: candidatures retenues*

À ce jour, 4 552 écoles ont été retenues dans le cadre du plan numérique rural. Elles sont consultables sur le site Educnet. Cette opération qui prévoyait l'équipement de 5 000 écoles situées dans les communes de moins de 2 000 habitants a obtenu une rallonge pour 1 700 écoles supplémentaires. Ces dernières devraient être connues dans les prochaines semaines.

## Élections de parents: enfin les résultats

Le ministère aura mis plus de trois mois à publier les résultats des élections de parents des 16 et 17 octobre derniers. Dans le primaire, 4417347 parents ont voté pour élire leurs représentants dans les conseils d'écoles. Le taux de participation atteint 43,55 %, en baisse de 0,81 % par rapport à l'an dernier. Si les listes locales remportent plus de trois quarts des suffrages, la Fcpe reste la principale fédération de parents (18,92 %) loin devant la Peep (3,10 %). Dans le second degré, la Fcpe est largement en tête avec 50,68 % des suffrages devant la Peep (11,50 %) et les listes locales (29,89 %).

## Revalorisation annonces reportées

Ce devait être en janvier, ce sera finalement pour février. Le ministère a repoussé d'un mois ces annonces concernant les mesures censées revaloriser les enseignants. Celles-ci ne devraient concerner qu'entre 15 et 25 % des enseignants, ceux qui sont en début de carrière. L'écart dépend des choix du gouvernement sur le montant des heures supplémentaires... ce qui ne concernera les enseignants du premier degré qu'à la marge. Pour les nouveaux recrutés, la hausse salariale par rapport aux actuels débutants ne devrait pas dépasser 130 euros mensuels pour le 1er échelon. L'augmentation pour les autres enseignants (peut-être jusqu'aux T 7) devrait se situer entre 40 et 8 euros mensuels suivant l'échelon...

## Enquête sur l'éducation prioritaire

Où en est-on de l'éducation prioritaire 3 ans après la « relance » initiée par l'ancien ministre Gilles De Robien ? C'est l'objet de l'enquête que lance le SNUipp à l'attention des enseignants exerçant en RAR (réseau ambition réussite) et RRS (Réseau de réussite scolaire). Le questionnaire qui ne prendra que quelques minutes est disponible sur le site su SNUipp. À vos claviers. Le syndicat souhaite présenter les résultats fin mars.

## Emplois de vie scolaire nouveaux contrats



Le contrat unique d'insertion, créé par la loi du 1er décembre 2008 relatif au RSA, va pouvoir être mis en place dans l'éducation nationale selon les prescriptions indiquées dans une note de la DGESCO du 14 janvier à l'adresse des recteurs et inspecteurs d'académie. Il concerne notamment les personnels sur des emplois de vie scolaire (EVS) lors de nouvelles embauches ou du renouvellement des contrats. En effet le contrat d'avenir (CAV) ayant été abrogé en janvier 2010, cette nouvelle forme contractuelle de droit privé modifie le contrat d'accompagnement à l'emploi et se nommera CAE-CUI dans le secteur non marchand. Les changements sont relatifs puisque les bénéficiaires sont les mêmes et que la possibilité d'avoir un contrat à durée indéterminée n'est pas accordée à l'éducation nationale,

allant ainsi à l'encontre des déclarations du président de la République\* : « *L'État ne peut pas dire aux entreprises "Faites des CDI plutôt que des CDD" et proposer des contractuels* ». La durée variera de 6 mois minimum à 24 mois maximum. La durée de travail hebdomadaire est de 20 heures, qui pourront être modulées « *sur tout ou partie de la période couverte par le contrat* » ; cette modulation doit figurer au contrat. Le dispositif prévoit un renforcement de l'accompagnement avec un référent pour le suivi du parcours et un tuteur désigné par l'employeur et dont le rôle reste à définir. L'accès à une formation de professionnalisation à hauteur de 80 heures devrait être confirmé.

**Michelle Frémont**

\*TF127 janvier2010

## Détachement vers le second degré nouvelles possibilités

Le ministère vient de publier une note de service dans le but d'augmenter les possibilités de détachement des personnels du premier degré vers le second degré, même immédiatement, car il faut « *gérer les surnombres budgétaires du premier degré dans un souci de logiques de mutualisation* ». Les procédures ordinaires sont maintenues, détachement à la demande du fonctionnaire, conditions de diplôme, réintégration possible dans les 5 ans, mais deux assouplissements sont prévus : contraintes de calendrier, conditions de diplôme du moment qu'il existe une « *identité* » de missions. Pour le SNUipp, la nécessaire mobilité ne peut être un outil de gestion qui ne viserait qu'à pallier l'insuffisance des recrutements. Il rappelle que le détachement est une démarche volontaire.

## Entrée dans le métier mesure transitoire...

*Prise de conscience du ministre ? Les stagiaires ne peuvent pas entrer seul(e)s et sans préparation dans le métier.*



« Je vous informe que, « dans toute la mesure du possible », les professeurs des écoles stagiaires qui prendront leurs fonctions à la prochaine rentrée scolaire devront pouvoir faire classe jusqu'aux vacances de Toussaint en présence d'enseignants expérimentés qui pourront leur apporter aide et conseils ». Voici ce qu'écrivit Luc Chatel en réponse à une interpellation du SNUipp qui n'a cessé de dénoncer le fait que les stagiaires nommés dans une classe dès la rentrée 2010 le soient en pleine responsabilité. C'est pourquoi il demande toujours le maintien de l'année de PE2. Si cette réponse est favorable pour les reçus au concours, de fait sa mise en oeuvre se fait

dans un climat d'incertitude et sans préparation. Rien n'est réglé de l'aveu même du cabinet du ministre.

Les stagiaires seront-ils pour deux mois en surnombre dans une école, puis affectés sur un poste ? Ou bien affectés sur un poste bénéficieront-ils de l'accompagnement d'un enseignant libéré provisoirement... Sans consigne claire, les scénarii risquent d'être très divers. Tout aussi préoccupante, la conception de la formation implicite : la formation professionnelle se suffirait d'un compagnonnage d' « enseignants expérimentés » et d'une simple mise en situation ? Un tiers du temps de travail de l'année stagiaire, environ 12 semaines, doit être consacré à la « formation continue » : que recouvre cette notion ? Quelles modalités ? Quels contenus ? Quel sera le rôle des maîtres formateurs ? Il ne faudrait pas que les deux mois de pratique plus ou moins accompagnée soient décomptés de cette formation. Pour le SNUipp, la réponse ministérielle est trop évasive. Outre le fait que « cette réforme-là » ne convient pas, sa mise en oeuvre concrète et ses conséquences n'ont absolument pas été réfléchies. Le ministre semble venir de se rendre compte publiquement, y compris en introduisant la notion de « pratique accompagnée », que dans l'intérêt des élèves comme des stagiaires, ces derniers ne peuvent commencer à enseigner seuls!

Michèle Frémont

### Formation des enseignants Abandon de la réforme et reprise des négociations

La pétition *La formation des enseignants : un investissement pour l'avenir*, à l'initiative de la *Coordination nationale formation des enseignants*, est soutenue par la FSU et ses syndicats nationaux. Le SNUipp invite à relayer massivement cette pétition par tous les moyens dans les écoles. Les signataires (déjà plus de 15 000) demandent au gouvernement de ne plus considérer la formation des enseignants « comme un fardeau pour le budget de la nation mais comme un investissement pour l'avenir ». La communauté éducative – universités, parents d'élèves, enseignants et étudiants – est unanime : il faut vraiment une tout autre réforme.

<http://www.100000voixpourlaformation.org/>



### Élections IUFM La FSU en tête

Des élections partielles ou générales se sont tenues dans quasiment tous les IUFM pour renouveler les conseils d'école. La FSU obtient la majorité absolue dans 16 d'entre eux, la majorité relative dans 2, arrive en seconde position à Rennes-Brest et Lille et en troisième position dans à Strasbourg et à la Réunion. Au final, la FSU obtient 54 sièges sur les 103 en jeu lors de ces élections marquées par une forte chute de participation qui pourrait atteindre 50 %.

### Remplacement logiques opposées

Deux cents enseignants et parents d'élèves de Seine-Saint-Denis ont manifesté mercredi 20 janvier devant le ministère pour dénoncer les conditions calamiteuses du remplacement dans le département. Les demandes de la délégation pour améliorer cette situation, recrutement de 450 enseignants et ouverture immédiate de la liste complémentaire, ont été rejetées par le ministère. Il leur préfère l'utilisation des stages 108 h prévus par la réforme de la formation des maîtres et le recours à l'embauche de contrats à durée déterminée pour couvrir les besoins aux moments les plus difficiles. Des solutions qui éclairent celles proposées par Luc Chatel dans les médias où il préconisait « des partenariats avec Pôle emploi, en mobilisant ici ou là de jeunes retraités de l'éducation nationale ou en travaillant avec des étudiants qui ne sont pas encore admis aux concours ». Le SNUipp demande au contraire des recrutements d'enseignants titulaires à la hauteur des besoins, notamment en Seine-Saint-Denis où les carences de remplacement sont avérées.



## Estime de soi C'est tout bénéf

*L'estime de soi est un des leviers de la réussite scolaire, une bonne raison parmi d'autres d'en faire un des enjeux des pratiques et de la relation enseignant-élève.*

Dossier réalisé par  
Lydie Buguet  
Pierre Magnetto  
Arnaud Malaisé  
Sébastien Sihr

« Les élèves venant de l'étranger sont toujours surpris qu'on utilise assez facilement l'adjectif « nul » dans le système scolaire français. Cette pratique dévalorisante très ancienne a un effet traumatisant alors que d'autres pays évaluent les élèves par rapport à leurs propres progrès ». Cette petite phrase lâchée par Christian Baudelot et Roger Establet lors de l'Université d'automne du SNUipp au mois d'octobre dernier, souligne en peu de mots deux des leviers qui influent sur le sentiment d'estime de soi des élèves : le maître quand il prononce la sentence stigmatisante, le système qui par sa nature élitiste autorise une telle sanction.

Pourtant, la simple mise en œuvre du socle commun devrait conduire à la mise en valeur des élèves. Le pilier 6 portant sur les compétences sociales et civiques appelle à des attitudes respectueuses de soi et des autres et réclame des capacités à faire valoir son point de vue, à négocier, à rechercher le consensus ou évaluer les conséquences de ses actes. Le pilier 7 sur l'autonomie et l'initiative considère pour sa part que l'école doit apporter à l'élève motivation, confiance en soi, désir de réussir et de progresser. Autant d'objectifs difficiles à atteindre si la classe ne permet pas à l'élève de se sentir en sécurité.

Les études internationales PISA et PIRLS qui établissent des comparaisons entre pays montrent le côté stigmatisant de l'école en

France. Nombre d'élèves y ont une image dévalorisée d'eux-mêmes. En cause, les « filières discrètes » qui se traduisent par des formes de regroupements des élèves par niveaux homogènes, ou encore le redoublement, une quasi-exception culturelle française, la notation et le classement qui conduisent à comparer les élèves entre eux (lire p 18). Le sociologue Pierre Merle (*L'élève humilié, Puf*) voit dans ces pratiques « le produit de l'idéologie scolaire du classement qui autorise la mise en exergue de l'élève jugé faible et incapable ».

« cette confiance ne dépend pas exclusivement de l'élève, mais également des types de dispositifs pédagogiques mis en place par les enseignants »

L'estime de soi est d'autant plus nécessaire qu'elle constitue un facteur de réussite scolaire. C'est ce que souligne l'enseignant-chercheur de l'Université de Louvain Benoît Galand pour qui « les élèves qui ont confiance se fixent des

objectifs d'apprentissage plus élevés, cherchent davantage à comprendre en profondeur et à donner du sens à ce qu'ils étudient, gèrent mieux leur temps de travail, se laissent moins distraire de leurs objectifs et persévèrent plus face à des difficultés »<sup>(1)</sup>. Et le chercheur de rejoindre la remarque des deux sociologues sur les « nuls » : « cette confiance ne dépend pas exclusivement de l'élève, mais également des types de dispositifs pédagogiques mis en place par les enseignants et des messages communiqués par les parents ».

Les enseignants ne sont pas étrangers au phé-



nomène. Le professeur de mathématiques André Antibi a mis en évidence, dans ses travaux, « *la constante macabre* » qui les pousse malgré eux à donner un pourcentage a minima de mauvaises notes, générant perte de confiance et démotivation (lire ci-dessous). Une démotivation que les maîtres spécialisés tentent de retourner en travaillant d'abord sur l'estime de soi, justement, comme l'explique Roseline Nivagioni, maître G à Paris (lire p 17).

**Mais comment anticiper la démotivation et aider l'enfant à construire une estime de soi avant de devoir la reconstruire?** La question est d'autant moins simple que la formation initiale tout autant que la formation continue, apportent peu de solutions aux enseignants. Ces dernières résident dans les pratiques. Céline Buchs, maître d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation à Genève (lire p 16) en voit au moins deux : le travail en petits groupes et l'instauration d'une démarche coopérative et non pas compétitive entre les élèves. Les pratiques passent aussi par un travail en équipe,

une démarche d'ouverture, comme le montrent Esther Hamel et Dany Dauphin, enseignantes au Mans qui collaborent sur cette question avec Céline Pénelet et Clara Daviet du *Comité départemental d'éducation pour la santé* de la Sarthe (lire p 16 et 17).

Et puis, au-delà des pratiques, le souci de la mise en confiance de l'élève doit être de tous les instants, et ce dès la maternelle qui est l'école où l'enfant apprend à être élève.

C'est ce que souligne la psychologue Agnès Florin (lire p 19) : « *il convient d'être attentif au regard que l'on porte à l'enfant car c'est à partir de là qu'il construit de la confiance ou qu'il se sent compétent. Or, les compétences des enfants sont celles que les adultes sont prêts à leur reconnaître. À eux donc de valoriser là où chacun progresse* ».

<sup>(1)</sup> : Réussite scolaire et estime de soi, Benoît Galand, scienceshumaines n° 5, Octobre-Novembre 2006, *L'école en question*.

## L'influence de l'évaluation et des notes

L'évaluation et les notes qui peuvent en découler influent sur l'estime de soi des élèves. André Antibi a montré l'existence d'une « *constante macabre* », un terme qui correspond au pourcentage quasi constant d'élèves devant être en situation d'échec pour la crédibilité de l'évaluation. L'évaluation engendre ainsi « *une perte de confiance, une démotivation, un sentiment d'injustice dû à un travail non récompensé, du stress à l'école et également à la maison entre les parents et les enfants à propos des notes obtenues* ». Le statut de l'erreur est ainsi questionné. Doit-elle être une faute sanctionnée par une mauvaise note ou servir de base à une remédiation ultérieure? En fonction de la réponse apportée, elle engendrera ou non une dévalorisation de l'estime de soi des élèves. Plus globalement, Delphine Martinot, professeure de psychologie sociale, invite à « *aider les élèves à dissocier leur estime de soi dans le domaine scolaire de leurs performances scolaires* ».



## Plus heureux moins nombreux?



Et si le travail en groupe restreint contribuait à améliorer les compétences psychosociales des élèves. C'est ce qu'on est tenté de penser à la lecture des premières enquêtes publiées. Celle du SNUipp révèle que l'aide personnalisée a un effet positif sur la motivation des élèves (pour 70 % des enseignants), et sur les résultats scolaires (pour 50 %). Le ministère, de son côté, parle d'efficacité en termes d'attitudes des élèves « *la motivation, la confiance en soi, le comportement dans la classe* ». Cette impression est-elle juste? Pour Agnès Florin, le petit groupe, s'il permet une individualisation des relations interpersonnelles, ne peut se suffire à lui-même et pose la question des pratiques qui y ont cours. Les CP à effectifs réduits ont montré les limites, explique-t-elle, de la seule problématique des effectifs sans un travail sur les options pédagogiques. Céline Buchs, maître d'enseignement et de recherches en sciences de l'éducation à l'université de Genève, a étudié le travail en groupes et les interactions entre pairs. Interrogée sur l'effet de ces dispositifs sur l'estime de soi, elle observe que le travail en petits groupes est bénéfique quand il est structuré. Les recherches sur ces questions ont même montré que les effets positifs du travail en petits groupes ne sont pas les mêmes quand ils ont lieu dans une démarche compétitive, individuelle ou coopérative. Pour cette dernière, la chercheuse cite des bénéfices plus grands dans le domaine des efforts vers la réussite, dans celui des relations sociales et individuelles et dans ceux de la santé, de l'estime de soi. Faire travailler les enfants à une même tâche tout en montrant l'intérêt de la participation de chacun, voilà quelques conditions sans lesquelles le travail en petits groupes peut rester une interaction agréable et sereine mais sans effet durable sur l'image que les élèves ont d'eux-mêmes.

*L'école Michel Ange du Mans participe depuis 5 ans au projet de prévention des conduites addictives initié par l'IREPS\* de Nantes. Connaître ses qualités, ses compétences, dire ses émotions, communiquer, autant d'objectifs travaillés à l'aide d'animatrices.*

Tous les jeudis pendant 6 semaines, les deux classes de CM1 de l'école Michel-Ange participent à une séquence « *émotions* ». Pendant une heure, accompagnés de leurs enseignantes Esther Hamel et Dany Dauphin ainsi que de Céline Pénelet et Clara Daviet, chargées de mission du Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) de la Sarthe, l'occasion leur est donnée de définir les émotions, de les appréhender, d'en parler. Les objectifs sont de « *développer sa connaissance de soi, ses potentiels de communication, sa créativité, son rapport actif à l'environnement* ». Ils ont été définis dans le cadre du projet de prévention primaire des conduites addictives en milieu scolaire (PPCA) financé par le conseil régional des Pays de Loire. « *Ce projet se situe dans un cadre large d'éducation à la santé qu'on cantonne trop souvent aux soins* », explique Gilles Rouby, directeur de l'école qui insiste sur l'importance du travail avec les partenaires dont fait partie le CODES. Cette école située en Réseau de réussite scolaire bénéficie de ces animations pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive. « *Les enfants sont suivis par cohorte sur trois années, du CE2 au CM2, avec chaque fois des thématiques différentes* », explique encore le directeur. Cette année donc, les émotions. « *Nous travaillons en amont avec les enseignantes* », raconte Clara Daviet qui intervient dans la classe de Dany. « *Nous sommes force de proposition mais nous essayons d'être au plus près des intérêts qu'elles expriment*. ». L'accent a été mis, cette année, sur la littérature jeunesse avec la

# gner à l'estime



*« Lors de ces séances on quitte la logique du résultat juste et on laisse la place au discours libre »*

réalisation d'un corpus de textes en commun, support aux travaux des séances et trace dans la classe du projet en cours. Pendant la deuxième séance, les élèves d'Esther ont été amenés à réagir à des phrases en choisissant par un code couleur l'émotion ressentie. « Les enfants se sont rendus compte qu'ils ne percevaient pas tous les choses de la même manière, une façon de les amener à respecter ce que les autres ressentent » commente Céline qui animait la séance. Elle poursuit : « Pendant ces séances on positionne les élèves en tant qu'individus ». En CE2, les enfants avaient travaillé sur la connaissance de soi, la valorisation individuelle. « On a trouvé nos qualités », se souvient Ahmed, élève de la classe d'Esther, qui raconte l'arbre à qualités réalisé à partir de toutes les qualités découvertes chez soi et chez ses camarades. Une autre élève cite, elle, la recherche des compétences et celle qu'elle avait mise en avant : la fabrication d'un livre. Des souvenirs bien ancrés qui disent l'intérêt qu'ont montré les enfants à entrer dans ce type de démarche. « J'ai bien aimé les séances et maintenant, je sais comment baisser ma colère, je me suis rendu compte que j'avais

*plein de qualités »* lit-on sur la feuille bilan d'une des classes. Pour les enseignantes, l'intérêt va au-delà. « La gestion des émotions c'est le quotidien de la classe mais ce type de projet permet de prendre le temps de mettre les mots, de dépasser le « c'est bien, c'est mal, c'est nul » et de dire ce qu'on ne prend pas toujours le temps d'exprimer au sein de la classe » dit Esther Hamel qui participe à cette expérience pour la 1ère fois. Dany ajoute que ce type d'intervention lui donne une autre vision des enfants et dynamise les relations dans le groupe. Une tonalité positive que confirment les deux animatrices du CODES qui laissent dans toutes les écoles où elles passent la trace des séances mises en place pour que, l'année d'après, les enseignants puissent prolonger cette action et l'offrir à une autre cohorte. Difficile dans l'emploi du temps contraint de l'école mais Céline reste positive : « je pense qu'une fois que les enseignants ont participé à ce projet, ils ne sont plus les mêmes, ils gardent une attention particulière pour l'estime de soi de leurs élèves. »

\*Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

## *Rééducation: « un travail sur l'identité autour d'un projet pour grandir »*

Pour Roseline Nivaggioni, maître G à Paris, la construction de l'estime de soi est « une des facettes des élèves qui requiert l'attention des rééducateurs ».

Dans le cadre d'une prise en charge, elle passe par « un travail sur l'identité autour d'un projet pour grandir ».

Roseline met en garde « attention, cela ne se résume pas à valoriser constamment les élèves, mais passe par le respect du cadre et des règles ». Elle propose des outils qui, par le biais du jeu, permettent aux enfants accueillis de « jouer un personnage capable de dépasser leur problématique ».

Ces outils sont variés et peuvent prendre la forme de pâte à modeler, de marionnettes, de textes et de dessins ou de jeux de société. Ce dernier outil, avec la finalité « perdre-gagner » associée aux jeux, permet d'aborder la peur de l'échec pour des enfants pouvant être « terrorisés par le regard et le jugement des autres, dès la maternelle ».

Par exemple, pour une petite fille « en rupture » et refusant tout travail scolaire, une dizaine de séances basées sur le jeu lui ont offert la possibilité d'exprimer des choses nécessaires à sa remise au travail scolaire. Si elle poursuit le travail de rééducation en créant une histoire autour du thème de la fugue liée à son parcours de migration complexe, elle s'intègre en classe où elle développe un fort potentiel scolaire. À l'opposé de cette petite fille, d'autres élèves « fragilisés » montrent une forte inhibition. Roseline cite l'exemple d'un enfant adopté en crise d'identité permanente. Elle lui a offert la possibilité de travailler avec des marionnettes et des personnages de conte. Cet élève a pu ainsi « mettre à plat sa violence et se construire une image positive, une image sûre de lui-même ».



## Du stress et peu d'amour de l'école

La seconde enquête l'Afev\* réalisée en 2009 auprès d'élèves de quartiers populaires scolarisés en primaire et au collège et suivis par un étudiant de l'association corrobore les résultats de la première. L'amour de l'école est fragile, 18 % « n'aiment pas trop aller à l'école », 10 % « pas du tout » et 39 % « aiment un peu y aller ». L'école est une importante source de stress, ils sont plus du tiers (36 %) à déclarer qu'ils « ont parfois, voire souvent, mal au ventre avant d'aller à l'école ou au collège ».

## Redoublement néfaste

Le redoublement jugé comme « entamant l'estime de soi, fondamentale dans la motivation » par Serge Boimare, psychopédagogue, est encore très prégnant en France. À l'âge de 15 ans, 38 % des élèves ont au moins une année de retard contre 13 % en moyenne pour les pays de l'Ocde et 5 % en Finlande. Que faire alors quand les enseignants avouent parfois être en panne d'alternatives réelles ? Plus de vingt ans après sa mise en place, la politique des cycles censée prendre en compte la diversité des rythmes d'apprentissage reste très insuffisante. Pour expliquer que des « projets pédagogiques de cycles » dans le cadre d'un travail d'équipe ont du mal à émerger, Bruno Suchaut, chercheur à l'IREDU avance une hypothèse : « l'insuffisance de mesures d'accompagnement, notamment en termes de formation initiale et continue des enseignants »

## L'effet papillon

*Les enquêtes internationales révèlent que les élèves français manquent notamment de confiance en eux. Serait-ce là, une des conséquences de la conception et de l'organisation de notre système scolaire ?*



Les évaluations internationales convergent. Que ce soient à travers PISA pour les élèves de 15 ans ou PIRLS pour les élèves de CM1, c'est le climat scolaire qui est montré du doigt en France.

Conséquence, les élèves français font preuve de beaucoup moins d'assurance et portent un regard moins positif sur leurs compétences scolaires que leurs autres camarades des pays de l'OCDE.

Ainsi, selon PISA, dans le domaine scientifique, il apparaît que les élèves français préfèrent s'abstenir de répondre plutôt que de risquer de se tromper. On retrouve dans PIRLS un trait déjà mis en évidence dans PISA. Beaucoup d'élèves ont une image dévalorisée d'eux-mêmes. C'est le cas en lecture qui bénéficie d'une image plus positive qu'ailleurs, mais pour laquelle la perception qu'ont les élèves français de leurs capacités de lecteurs est plutôt mauvaise : ils estiment que lire leur est difficile, qu'ils ont des difficultés de compréhension, que les autres élèves de la classe lisent mieux et plus vite. Seulement un tiers des élèves (36 %) jugent qu'ils lisent bien contre 49 % ailleurs selon PIRLS.

Faut-il voir dans ces tendances un effet système ? Oui, si l'on observe l'organisation des parcours scolaires. Ces mêmes

enquêtes internationales ont en effet mis en lumière que la France, sous couvert d'un tronc commun, s'était dotée de filières discrètes au sein de l'école. Les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet évoquent la constitution de « groupes de niveaux au sein des classes » qui, selon les études,

accroissent les inégalités scolaires entre les élèves, notamment à travers les images que peuvent avoir les élèves de leurs compétences. De plus, le système français apparaît surtout centré sur la compétitivité. En témoignent la pratique du redoublement et ses effets sur l'estime de soi des élèves ( voir ci-contre) ou la logique du classement qui consiste là encore, selon les deux sociologues, à établir « la valeur de l'élève par comparaison avec les résultats des autres élèves » quand d'autres systèmes scolaires évaluent « les élèves par rapport à leurs propres progrès ».

Autre réalité, la personnalité globale des élèves est peu prise en compte par l'école française. Au contraire, d'autres y portent une attention particulière. C'est le cas du Québec qui, depuis plusieurs années, a construit des outils à destination des enseignants afin de donner aux élèves du primaire des moyens concrets pour « construire l'estime de soi et développer leurs compétences sociales ». Les enseignants formés à ces approches travaillent dès la maternelle sur la prévention des conflits en aidant les enfants à mettre en mots leurs émotions en abordant ainsi le sentiment de confiance de soi mais aussi de respect et de reconnaissance d'autrui.

# « Être soucieux de la personnalité de l'enfant »

*Pour Agnès Florin, l'école devrait se montrer plus attentive au développement de la personne, à ses émotions, ses états mentaux.*

*Estime de soi, confiance en soi, relation aux autres, ces notions ont-elles un effet sur les apprentissages ?*

De nombreuses études ont montré depuis longtemps que les performances des élèves ne s'expliquaient pas seulement par des opérations cognitives mais aussi par l'effet de nombreuses variables telles que la motivation, les relations avec les enseignants et les pairs, l'estime de soi, l'espérance de réussite. Toutes ces dimensions assez disparates renvoient en fait à ce que l'on appelle des compétences conatives. Celles-ci créent une dynamique motivationnelle qui affecte directement le degré d'implication d'un élève dans une tâche scolaire. Les comparaisons internationales sont venues nous alerter sur le fait que nous prenions globalement peu en compte ces dimensions alors qu'au contraire, d'autres pays se montrent plus soucieux du développement de la personnalité globale de l'enfant.

*Pourquoi notre système sous estime-t-il cette question ?*

En France, notre école apparaît avant tout centrée sur les notions de performances à partir de conceptions assez traditionnelles des apprentissages. Notre système a un aspect élitiste favorisant le repérage et la sélection des meilleurs et ce de manière précoce. Dès cinq ans, un quart des élèves que nous avons interrogés manquent de confiance en eux, voire sont capables de se classer par rapport à leurs camarades, alors qu'en maternelle, la note n'a pas cours. Cela signifie que parfois des regards, des évaluations implicites et explicites renvoyés aux enfants peuvent avoir un impact dévalorisant sur leur propre personne. Très tôt, il est donc nécessaire d'être attentif à ces maux avant qu'ils ne génèrent de la difficulté scolaire.

*Quelles sont ces attentions ?*

Lorsque les personnes ont le sentiment que ce qu'elles font n'a pas d'effet sur leur environnement, elles se découragent. Ce que

les chercheurs appellent « *la résignation apprise* » entraîne des performances encore plus faibles. Il convient donc d'être attentif au regard que l'on porte à l'enfant car c'est à partir de là qu'il construit de la confiance ou qu'il se sent compétent. Or, les compétences des enfants sont celles que les adultes sont prêts à lui reconnaître. À eux donc de valoriser là où chacun progresse. De même, il est important de développer en classe la compréhension des états mentaux d'autrui : prendre conscience que l'autre a des désirs, des savoirs, qu'il ressent des choses quand l'autre agit. Cela passe par un travail de verbalisation des émotions aussi bien dans la relation entre les enfants qu'entre enfants et adultes. C'est loin d'être inutile puisqu'on touche aux apprentissages sociaux, langagiers et de communication. Au Québec, ces pratiques sont courantes, les enseignants disposant d'outils pédagogiques dans ce domaine.

*Travailler sur ces dimensions conatives peut-il aussi aider des élèves en difficultés scolaires ?*

Dans l'académie de Nantes, un programme mené auprès des classes de sixième a permis de remobiliser les élèves en difficulté face à l'écrit. Cela passait par de l'auto-évaluation, les élèves notant ce qu'ils avaient appris, ce qu'ils pensaient faire la séance prochaine et leur sentiment personnel. Idem pour les enseignants dans leur perception de la conduite de la séance. On a travaillé aussi sur l'erreur, non comme faute mais comme moyen de progresser.

À partir de ces approches, il a été possible d'ajuster la demande aux capacités individuelles des élèves en leur permettant de faire l'expérience de la réussite. En cassant ainsi la spirale du découragement, nous avons noté des effets positifs, non seulement sur les attitudes des élèves face à l'écrit, mais aussi sur leur production écrite.

*Comment faire pour que ces questions pénètrent un peu mieux la culture profession-*



Entretien avec

## Agnès Florin

*Professeure de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'université de Nantes. Auteure, avec P. Vrignaud, de Réussir à l'école : les effets des dimensions conatives en éducation, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, (2007).*

*nelle des enseignants ?*

Nous manquons de supports pédagogiques dans ce domaine mais aussi de formation initiale et continue. Il faudrait proposer une formation suffisante en psychologie du développement, dans les approches cognitives des apprentissages et les aspects tels que la motivation, la construction de l'identité et de la personnalité, en dynamique de groupe et gestion des conflits. Cela sera-t-il présent dans les nouveaux masters de la formation des maîtres ? De plus, les enseignants disent ressentir une certaine solitude face à leurs propres difficultés avec les élèves. Dans d'autres métiers - du secteur de la santé par exemple - il existe des réunions périodiques des professionnels, dites de régulation, pour discuter des problèmes vécus dans l'exercice du métier. Ne pourrait-on pas également l'envisager pour les enseignants ?

## MÉDIAS

### *Semaine de la presse et des médias dans l'école*

La 20ème Semaine de la presse et des médias dans l'école se tient du 23 au 28 mars sur le thème « Une info, des médias ». Les inscriptions sont possibles jusqu'au 7 février à minuit. S'inscrire sur le site du Clemi [www.clemi.org/](http://www.clemi.org/)

« Aujourd'hui, malgré la multiplication des comparaisons internationales (comme l'épreuve internationale PISA ou celle de PIRLS ndr) aucun élément ne prouve que l'école se dirige vers un unique modèle mondial. »

*Alain Bouvier, professeur des universités et membre du Haut conseil de l'éducation*

## ÉTUDE

### *Jumeaux séparés et réussite scolaire*

D'après une étude néerlandaise qui a suivi l'évolution de 2003 paires de jumeaux nés entre 1986 et 1993 et ce jusqu'à 12 ans, les séparer à l'école n'a pas d'impact sur leurs résultats scolaires. 70 % d'entre eux avaient été dans la même classe au cours de leur scolarité et 9 % pendant une partie de leur scolarité seulement. Aucun écart significatif dans leurs résultats scolaires n'a été relevé.

## TECHNOLOGIE

### *Le doigt dans l'engrenage*

Pour la seconde année, les écoles du Finistère peuvent mettre « le doigt dans l'engrenage ». Ce projet « vise à développer l'enseignement de la technologie à l'école, dans le cadre d'une démarche d'investigation scientifique » explique Gaëlle Dauphin, enseignante ressource en sciences. Les classes sont invitées à concevoir et réaliser un objet technologique au budget maximum de 5 euros qui doit « créer un mouvement ». En cycle 1, il doit faire du bruit comme la voiture de l'école de Park an Breac'h à Rosporden qui se déplace grâce à un ballon. En cycle 2, il doit utiliser l'électricité comme les bateaux électriques de l'école Saint-Maudet de Clohars-Carnoët. Enfin en cycle 3, il doit utiliser l'énergie solaire comme le « treuil solaire » de l'école de Leurgadoret à Coray, un objet présenté après avoir expérimenté différents projets. Pour Gaëlle Dauphin, ce projet permet de « développer la formation des enseignants en matière de démarche d'investigation et de démarche technologique, mais également de développer les compétences des élèves en matière de représentation et de savoir-faire spécifiques à la technologie ». Après avoir bénéficié de la possibilité d'une journée de formation spécifique et de prêt de matériel par l'inspection

académique, les enseignants des 50 classes inscrites cette année réaliseront leur projet au cours du second trimestre. En fin d'année, les élèves présenteront leur travail autour d'une rencontre commune à toutes les classes.



## LITTÉRATURE DE JEUNESSE

### *Tapuscrits*

Qui n'a pas souhaité avoir un tapuscrit ? Vous savez, ce sont les reproductions intégrales du texte seul d'albums ou de romans illustrés parfois si utiles pour pouvoir les travailler avec sa classe. Sur le site de l'inspection académique de l'Eure-et-Loir, c'est maintenant possible. Le groupe départemental « Maîtrise de la langue » met en ligne les tapuscrits d'une cinquantaine de petites merveilles de la littérature jeunesse.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/ia28/pedagogie/MDL/menu+tapuscrits.html>



Itinérant depuis 2005, il initie les élèves du « pays des trois frontières » au francique luxembourgeois.

## LANGUES RÉGIONALES

### « La caminada de lobeton »

Ce sont 5 conseillers pédagogiques du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et de Lozère qui, chaque année, concoctent un projet pédagogique académique d'occitan. Un projet qui s'affiche linguistique et culturel, interdisciplinaire, fédérateur. Pour servir de support au projet, un conte est créé, accompagné d'un album, d'une BD et d'un CD. Les enseignants, de la maternelle au CM2,



trouvent sur le CD l'enregistrement du conte, avec des annexes, des chants, des légendes, ainsi qu'une banque d'idées de mises en place didactiques et de prolongements culturels. Cette année, le conte (Lobeton, un loup végétarien) permet au renard et au lièvre de l'histoire de traverser l'Occitanie en

ayant pour mission de réaliser le plus beau carnet de voyage, un allant vers l'Espagne, l'autre vers l'Italie. Marc-André Jullian, conseiller pédagogique occitan dans le Gard, défend le projet avec enthousiasme : « les enseignants se passionnent, le projet leur plaît car il leur permet de faire découvrir l'environnement à partir d'itinéraires de culture ». Car cette année, c'est bien autour de l'art et la culture que les élèves sont emmenés, au détour des légendes, de l'architecture, des peintres célèbres... et dans un esprit d'ouverture européenne.

Rien que dans le Gard, pour cette année scolaire, ce sont 69 écoles, 134 classes et plus de 3 050 élèves qui sont inscrits dans le projet. Au terme de l'année, « les *Encontradas* » permettront aux classes participantes de se rencontrer. À cette occasion, un jury déterminera le gagnant du concours du plus beau carnet de voyage. Sur le web, on trouve toutes les informations nécessaires et en particulier « *lo libreton, la BD e los documents pedagogics* ». Trop trop facile, l'occitan !

## CONCOURS

### Angoulême et la BD scolaire

Le Festival international de la BD d'Angoulême ouvre ses portes du 29 janvier au 1er février. À cette occasion un concours est organisé pour les scolaires de la maternelle à la terminale. Les élèves doivent réaliser une bande dessinée sur le thème de leur choix. Réalisée en une ou plusieurs planches, selon l'âge de l'élève, la bande dessinée doit être construite à partir d'un scénario cohérent. Tous les outils graphiques peuvent être utilisés. Les planches devront être envoyées au plus tard le 1er mars. Des fiches conseils\* consacrées au scénario, au dessin, aux cadrages et accessoires et à la narration ont été mises en ligne pour aider à la réalisation des planches.



« Si le francique ne fait pas partie du hit parade des langues régionales », depuis 2005 son enseignement est assuré au sein de l'éducation nationale, « l'aboutissement d'une longue bataille de conviction envers les autorités académiques ». Enseignant itinérant depuis cette date, Joseph Nousse\* initie les élèves du canton de Sierck-les-Bains, le pays des trois frontières entre le nord de la Moselle, le Luxembourg et l'Allemagne, au francique ou « *platt* ». Cette langue, qui était celle des Francs, est parlée par 200 000 à 300 000 locuteurs dans la moitié de la Moselle. Elle se décompose en trois, le mosellan, le rhénan et le luxembourgeois. Seule cette dernière composante, minoritaire en France mais langue officielle du voisin Luxembourg, est enseignée à 600 élèves du CP à la terminale. Si Joseph a appris le français en entrant à l'école à 6 ans, le francique n'est plus considéré actuellement comme une langue maternelle en France. Il « reste néanmoins un fort substrat dans la population », renforcé par l'attrait envers cette langue pour les 90 000 travailleurs frontaliers vivant en France et travaillant au Luxembourg. En plus de Joseph, qui y consacre l'intégralité de son service, deux enseignants pratiquent des initiations, une journée par semaine, en dehors de leur école ainsi qu'une intervenante extérieure. « Il reste un problème important, le francique n'a pas les mêmes droits que les autres langues », à l'entrée au collège, il est proposé seulement comme option de langue et culture régionale. Cela ne l'empêche pas d'être choisi par 20 % des élèves du collège de Sierck-les-Bains. Joseph réclame « une véritable continuité pédagogique » pour une langue « germanique qui permet une ouverture sur d'autres langues comme l'anglais ou l'allemand ». Et le dispositif actuel reste fragile, « mon poste est juste un moyen provisoire reconduit d'année en année ».

« Cette langue, qui était celle des Francs, est parlée par 200 à 300 000 locuteurs »

Arnaud Malaisé

\* Il est auteur de *Plattagonie... ou le pays des langues tranchées* (en diffusion associative: 10 € franco de port à "Réseau 3R, 6 place de l'église 57100 Thionville)

\*[http://www.caisse-epargne.fr/mecenat\\_concours\\_avoscrayons\\_fichecons.aspx](http://www.caisse-epargne.fr/mecenat_concours_avoscrayons_fichecons.aspx)

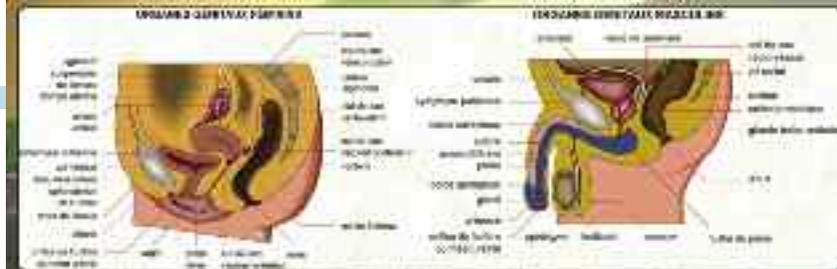
« **Q**uels sont les mots que nous avons utilisés pour parler des organes génitaux lors de la dernière séance? » demande Didier. « Le vagin, le pénis, euh, les deux boules, je me rappelle plus... » répond un élève. Pas de rire dans la classe, à peine un petit sourire, les doigts continuent à se lever pour donner les autres mots appris. C'est qu'en CM2 les élèves sont habitués à ces séances d'éducation sexuelle et affective co-animées par Didier Genty (voir ci-contre) et les enseignants de cycle 3 de l'école Paul Dottin, située dans le réseau ambition réussite de Bellefontaine de Toulouse : un travail sur 6 séances commencé cette année à partir d'un « brainstorming » sur le mot « aimer » et du dessin animé « Le bonheur de la vie ».

Les règles sont précises : on ne se juge pas, on ne se moque pas, on ne personnalise pas, on respecte par la suite un principe de discrétion. Après ces rappels de la séance précédente, Didier présente l'activité de la journée, un autre pan de l'éducation à la sexualité, la prise de conscience des stéréotypes. Les élèves, en groupe, doivent indiquer si des expressions et des activités leur semblent plus correspondre aux filles, au garçons ou aux deux. Les discussions vont bon train et « faire la vaisselle » finit dans la colonne des filles même si les deux filles du groupe remarquent d'un air étonné que chez elles

« pas de jugement, pas de question directe »

c'est leur père qui fait la vaisselle. Sur la coiffure, sur l'habillement, la discussion en grand groupe fait apparaître que ce qui « fait bizarre » ne renvoie en fait qu'aux habitudes d'ici et de maintenant. La séance se clôt sur le libre-arbitre de chacun.

Changement de décor dans le CM2 d'Alexis Broudo. Le schéma des organes de reproduction\* est collé dans le cahier de sciences. Alexis insiste : « Ce sont des sciences, c'est dans le programme ». Cette année, il n'a pas organisé de réunion avec les familles et il « sent » des réticences. Pourtant les élèves décrivent sans souci les diverses manifestations de la puberté. Quelques demandes de précisions, par exemple sur l'âge d'apparition des spermatozoïdes, laissent apparaître des questionnements en cours ; une élève ayant évoqué l'épilation fait « marche arrière » et ne souhaite plus préciser sa question. Didier et Alexis distribuent la parole, essaient de



## à la sexualité

« C'est dans les programmes! »

À Toulouse, animations pédagogiques et co-intervention pour aborder un sujet délicat.

faire préciser la pensée, reformulent, donnent l'information.

Deuxième temps de la séquence, un extrait de « Billy Elliot ». La première réflexion d'un élève lance le sujet : « mais ça n'a rien à voir avec la sexualité! » C'est l'occasion pour les maîtres de refaire le point sur la sexualité, un « ensemble de choses » qui comprend bien sûr les rapports sexuels, comment on fait pour avoir un bébé, mais aussi l'amour, « ce que l'on ressent dans son cœur », les différences, le féminin et le masculin. Les questionnements tournent autour de l'attitude du père qui refuse que son fils fasse de la danse. Les élèves semblent prendre fait et cause pour Billy et son « envie très forte ». Didier fait référence au hip hop, aux étoiles des ballets, au grand chorégraphe Sidi Larbi Cherkaoui, une référence tout sauf innocente dans ce quartier où la population est majoritairement d'origine maghrébine. D'ailleurs, Olivier Plateau, enseignant en grande section, à l'école Falcucci dans le même quartier, justifie avec Alexis l'importance d'aborder toutes ces questions en classe, à partir des témoignages des adolescents et des adolescentes en souffrance, des difficultés accrues pour emmener les filles

« réinterroger les questions des élèves sans forcément donner de réponse »

à la piscine, de l'écart entre « la culture de l'école et celle de la maison ». Olivier a la chance de travailler dans une école « un peu en avance » qui a mis en place un Café des parents.

Il intervient avec le médecin scolaire qui peut gérer individuellement la parole de certains petits quand c'est nécessaire et il a organisé plusieurs rencontres avec les parents. En évacuant au début tout ce qui tourne autour du « pipi caca », il permet aux élèves d'entrer sereinement dans les activités, puis il déroule les thèmes à partir d'un petit livre qu'il a confectionné : le corps, les sentiments, la famille, les bébés...

Olivier, comme Alexis ont participé aux animations pédagogiques de la circonscription (2 fois 3 heures les années précédentes). Les jeux de rôle les ont préparés au côté déstabilisant, « ça secoue! », et pour eux, il est important d'être en position de réinterroger les questions des élèves sans forcément donner de réponse. Ils ont tous bien conscience d'être un peu des précurseurs car l'éducation à la sexualité fait encore peur à l'éducation nationale.

Daniel Labaquère

Sciences expérimentales et technologie, CM cycle3, Hachette, 2003

*L'éducation à la sexualité ce n'est pas seulement l'étude de la reproduction, mais aussi une réflexion sur l'amour et les rapports humains, une histoire de culture, de règles sociales, de respect de l'autre.*

## Entretien

*« une éducation sexuelle et affective "de base" pour éviter une éducation sexuelle "d'urgence" »*

*Pourquoi est-ce important d'avoir une réelle éducation à la sexualité à l'école primaire ?*

Tous les spécialistes sont d'accord pour dire qu'une éducation sexuelle et affective « de base », c'est-à-dire débutant le plus tôt possible, est le meilleur moyen pour éviter une éducation sexuelle « d'urgence », lorsqu'on est en présence de violences sexuelles, de grossesse non désirée et d'IVG, de comportements à risques, d'infections sexuellement transmissibles... Au-delà de cet aspect, il s'agit d'une dimension essentielle dans le développement psycho-affectif des enfants, mais aussi de la société dans laquelle ils vivent : ils voient, ils entendent, ils sentent, ils se posent des questions, il faut y répondre. Les instructions officielles, les programmes, le socle commun, nous y invitent.

*Pourtant, peu d'enseignants d'école primaire se sentent à l'aise pour aborder ces questions. Que conseillez-vous ?*

L'idéal serait une inscription au projet d'école, une action de l'équipe éducative. Je conseille d'avertir la circonscription, ce qui permet, outre la « caution » de l'IEN, d'obtenir l'aide d'un conseiller pédagogique, du médecin scolaire, d'une infirmière ou d'un



## Didier Genty

Professeur des écoles, membre d'un groupe de formateurs du Service académique de formation continue qui assure des missions de formation en Éducation affective et sexuelle

intervenant extérieur comme quelqu'un du *Planning familial* ou d'une association. Le point délicat concerne les parents, non pas pour leur demander l'autorisation mais pour les informer de ce que l'on va faire, des programmes. On peut, bien sûr, distribuer une information papier mais il vaut mieux les réunir pour que s'expriment les réticences éventuelles et les rassurer sur le fait que l'école « ne prend pas leur place ». Et puis il faut insister sur la nécessité d'une réelle formation des enseignants. Il vaut mieux aussi intervenir en binôme.

*En quoi consiste pour vous la formation idéale ?*

Dans le second degré, nous sommes sur des modules de 3 fois 3 jours... Une formation en éducation à la sexualité est forcément déstabilisante. Elle fait apparaître le malaise de la plupart d'entre nous face à la verbalisation de certains états, comportements, voire détails physiologiques. Elle doit obligatoirement travailler sur les représentations et sur la posture de l'adulte, elle doit permettre de réagir à des questions d'élèves, même quand c'est difficile, même quand on ne s'y attend pas. Il faut aussi connaître certains traits du développement psycho-affectif des enfants.

## En ligne

**BO N° 9 du 27 février 2003**

**L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées**

« Composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen », « réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques »... La circulaire rappelle l'obligation d'assurer « au moins » 3 séances annuelles à l'école, au collège et au lycée. Elle détaille objectifs et mise en œuvre et insiste sur la nécessaire formation (initiale et continue) des personnes.

Autres textes et documents sur *Eduscol* : <http://eduscol.education.fr/cid46864/education-sexualite.html>

**Socle commun de connaissances et de compétences**

Pilier 3 (mathématiques et culture scientifique) : « reproduction, le corps humain et ses possibilités, responsabilités face à la santé ».

Pilier 5 (compétences sociales et civiques) : « être éduqué à la sexualité, respect des autres et de l'autre sexe, refus des préjugés et des stéréotypes ».

**Programmes 2008**

Cycle 2 : « Les élèves repèrent des caractéristiques du vivant : naissance, croissance et reproduction ».

Cycle 3 : « Reproduction de l'Homme et éducation à la sexualité ».

**En Grande-Bretagne !**

C'est officiel, avec la réforme qui entre en vigueur, les cours d'éducation sexuelle sont obligatoires dès 5 ans.

**Au Québec !**

Le document intitulé « L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation » vise les élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/promotion/pdf/19-7048.pdf>

**En Europe !**

« L'éducation sexuelle a pour principal objectif de favoriser le respect de soi-même et d'autrui, d'effectuer des choix avisés en matière d'activité sexuelle et d'acquiescer une maturité affective. »

[http://www.euro.who.int/Document/RHP/SexEd\\_in\\_Europe.pdf](http://www.euro.who.int/Document/RHP/SexEd_in_Europe.pdf)



## LITTÉRATURE JEUNESSE

# « HAÏTI CHÉRIE », PREMIÈRE RÉPUBLIQUE NOIRE !

« *Haïti chérie* », c'est le titre initial d'un roman fort de Maryse Condé. Mais Haïti, si riche historiquement et culturellement, est peu présente dans les livres de jeunesse. Voici donc, à l'heure de ce tragique séisme, quelques références <sup>(1)</sup> pour faire connaître aux jeunes, au-delà des clichés, cette île glorieuse qui fut la première République noire et indépendante du monde...

**Toussaint Louverture et la révolution de Saint Domingue, (BD) P. Briens, ill. N. de Saint-Cyr-Orphie (15 €) 10 ans**

Une BD à la ligne claire. Le dessin minutieux rend bien l'atmosphère de l'île au XVIIIème siècle au temps de l'esclavage et des grandes plantations, et campe un Toussaint Louverture historiquement crédible.

Cf: *Toussaint Louverture*, P. Pluchon – Fayard (Ados, adultes).

**À l'ombre du flamboyant, (Livre+CD) Ch. Grosliéziat L. Corvaisier, P. Mindy - Didier 2009 (23,50 €) Dès 4 ans**

30 comptines et berceuses venues des îles créoles dont Haïti, roucoulent à l'ombre de ce flamboyant. Chaque texte apparaît en créole et en français. La musique joue entre tradition et modernité et les joyeuses images de Corvaisier sont des feux d'artifice de couleurs éclatantes.

**Dis-moi des chansons d'Haïti, (Album+CD)**

**Mimi Barthélemy, ill. Peintres haïtiens (25,90 €) 6 ans**

Née en Haïti, Mimi Barthélemy, auteure et conteuse renommée, chante le pays de son enfance en français et créole. Dans cet album, illustré de peintures contemporaines, elle chante 15 airs traditionnels d'Haïti. Derrière les petites histoires des chansons qui racontent la vie quotidienne,

on découvre la grande histoire de l'île. Cet album finance un programme de soins pour les enfants de Cité Soleil, le quartier le plus déshérité de Port-au-Prince qui, après le séisme, va en avoir bien besoin.

**L'île de Ti-Jean, (Album + CD audio) E. Trouillot, M. Matheus (CD), ill. S. Mondésir - Dapper 2004 (11 €) 5 ans**

Romancière et poète d'Haïti (Cf. Rosalie l'infâme, Ed. Dapper), Evelynne Trouillot très engagée dans la défense des enfants, écrit aussi des

livres pour la jeunesse, dont ce très bel album aux lumineuses images. Dans ce conte étiologique emblématique d'Haïti, Ti-Jean, un petit garçon vivant en symbiose avec la nature et ses créatures, réconcilie les divinités de la Terre et de la Mer qui dans leur affrontement menaçaient de faire disparaître son île.

**Cours de grimpette, M. Barthélemy, ill. I. Schoch – Syros (10,50 €) 5 ans**

Mimi raconte les aventures d'un cabri affamé qui convoite les feuilles inaccessibles de la cime des arbres. Y a-t-il une solution à son problème? Une chance, *Maître Chat* ouvre un cours de grimpette. Notre cabri s'inscrit, mais le Chat doute qu'il puisse grimper aux arbres avec des sabots aussi lisses... C'est sans compter sur l'acharnement de Cabri fasciné par les

feuilles fraîches qui l'attendent au sommet. Et le lendemain matin, à la surprise générale, Cabri est parvenu en haut de l'arbre... La capacité d'aller au-delà de ses limites pour assurer sa survie est immense!

Cf.: *Pourquoi la carapace de la tortue?* et *Le lion qui avait mauvaise haleine* (Seuil, petits contes du tapis); *Kangio la tortue d'Haïti*, *Crapaud et la clef des eaux* (Syros); *Tézin* (Ibis rouge); *La création de l'île de la tortue* (Harmattan)...

**Rêves amers (Haïti chérie) M. Condé – Bayard (5,80 €) 10 ans (Sélection Cycle 3)**

Maryse Condé, auteure de la Guadeloupe, s'est inspirée d'un fait réel pour écrire cette terrible histoire qui se passe à Haïti sous la dictature de *Papa Doc* (1957/71). À 13 ans, Rose-Aimée quitte ses parents. Elle va à Port-au-Prince servir une riche famille contre quelques sous. Elle espère réaliser son rêve: aller à l'école. Mais en fait, elle est cruellement exploitée. Jetée à la rue, elle décide avec son amie Lisa de fuir Haïti en bateau, pour la Floride. Le lecteur découvre, dans les trois dernières lignes, le sort tragique qui sera fait à ces émigrés de la misère. Outre son aspect documentaire sur Haïti, ce roman social réaliste et tragique centré sur une héroïne à laquelle le jeune lecteur peut s'identifier, suscitera de nombreux débats sur la condition des enfants, leurs droits, le rôle de l'école, les pays pauvres, l'émigration clandestine...

**Les révoltés de Saint Domingue ( R) B. Solet - Castor Poche (5,70 €) 11 ans**

En France, la Révolution a aboli l'esclavage. Mais, rien ne change à Saint-Domingue, où les esclaves sont toujours maltraités, humiliés. Mango ne supporte plus cette vie d'asservissement. Il rejoint Toussaint Louverture et les révoltés, qui combattent pour la liberté de leur peuple.

Marie-Claire Plume

<sup>(1)</sup> Certains titres sont épuisés, mais on peut les trouver en occasion sur les sites du net ou en bibliothèque.

<sup>(2)</sup> Cf. sur le site du SNUIPP [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr), une abondante rubrique complémentaire « *Haïti chérie* »

## Quelle histoire de la colonisation au primaire ?

« C'est une question qui semble importante à aborder rigoureusement et scientifiquement et mes connaissances, mon apport théorique, n'étant pas suffisant de ce niveau-là... Vous redoutez... ? De dire des bêtises ».

Cette phrase issue d'un rapport de recherche sur « *La colonisation et la décolonisation dans les apprentissages scolaires de l'école primaire* »\* de l'équipe de l'INRP sur les enjeux de mémoire, dit assez bien les difficultés qui se présentent aux enseignants face à ces questions. Malgré leurs appréhensions, les enseignants interrogés reconnaissent l'avantage d'intéresser les élèves à ces sujets mais « *prioritairement en référence aux finalités civiques* », clés indispensables pour comprendre la situation actuelle. Le rapport soulève cependant, le mécanisme d'assignation identitaire à l'œuvre dans les représentations des enseignants même s'il a peu d'influence sur le contenu des cours. Près d'un tiers des enseignants interrogés exprime le fait que la leçon permet aux élèves de répondre à la question « *qui suis-je ?* ». Le rapport dessine deux tendances dans la forme que prennent les séances. La première se caractériserait majoritairement par des séquences d'histoire sur la colonisation qui reprennent les phases traditionnellement présentes dans les manuels : causes de l'expansion coloniale, rapports coloniaux sur place et rapports avec la métropole. Ce type d'approche s'avère en revanche difficile pour la décolonisation qui ne peut éviter la question de la violence de la rupture. La deuxième tendance serait celle d'une histoire intégrée dans une réflexion plus philosophique autour de « *moments philo* ».

<http://ceehg.inrp.fr/ECEHG>

## L'adoption aussi

La catastrophe haïtienne a jeté un coup de projecteur sur la situation des enfants en attente d'adoption et les futurs parents demandent aujourd'hui une accélération des formalités. C'est qu'aujourd'hui en France l'adoption concerne un enfant sur 200. Et tous ces enfants franchissent un jour la porte de l'école. Or une question est rarement posée dans l'éducation nationale : la situation d'adoption nécessite-t-elle une prise en charge particulière ? La réponse doit être très nuancée. En effet si l'adoption crée une situation particulière, l'enfant adopté n'est pas un enfant à « *traiter* » spécialement. Il y a toutes sortes de familles (« *traditionnelles* », recomposées, monoparentales, mixtes...) et la famille adoptive est une famille comme les autres. La majorité de ces enfants ont une scolarité normale et les parents adoptifs attendent surtout de l'institution et des enseignants compréhension et bienveillance par rapport à cette situation. Pour les parents, surtout, « *la réussite scolaire est le signe d'une adoption réussie* ». Cependant les parcours antérieurs des enfants adoptés peuvent parfois compliquer les choses. L'adoption est internationale dans 4 cas sur 5. L'adaptation varie aussi avec l'âge de l'enfant : 61 % sont adoptés à 3 ans ou avant et 11 % à plus de 7 ans. Si les difficultés d'un enfant à l'école ne sont pas toutes dues à



l'adoption, il ne faut pas les nier non plus. L'abandon a pu créer des troubles de l'attachement et l'inconnu des origines (actuellement de moins en moins associé au secret) engendrer une « *peur de savoir* ». En fait, indépendamment des aides psychologiques parfois nécessaires, l'école peut avoir un rôle rassurant et structurant pour peu qu'elle respecte le cheminement des enfants en laissant le temps, en adaptant les exigences, voire en aménageant les parcours... tout en se gardant des préjugés. Dans le quotidien de la classe, certaines situations « *déliçates* » peuvent être négociées : fête des mères, travail sur la naissance, l'arbre généalogique, thèmes interculturels... En tout état de cause une sensibilisation dans les écoles est nécessaire. Des modules prenant cette problématique en compte devraient être plus largement proposés dans la formation initiale et continue.

**Michèle Frémont**

### Bibliographie non exhaustive

- « *Au risque de l'adoption* », Cécile Delannoy, La découverte 2006 (préface de Jacques Lévine)
- « *D'où je viens, moi ?* », Denis Rebondy, Le courrier du livre, 2004
- « *L'adoption* », Guide à l'intention des enseignants réalisé par Enfance et Familles d'Adoption (EFA) sur [www.adoptionefa.org](http://www.adoptionefa.org)

## Le vote des étrangers

*La rentrée a été le théâtre d'une nouvelle polémique sur le droit de vote des étrangers. Les enjeux électoralistes semblent bien avoir pris le pas sur les enjeux démocratiques.*

L'idée n'est pas neuve et revient régulièrement dans la vie politique française : donner le droit de vote aux étrangers aux élections locales. Il aura fallu une petite phrase d'Eric Besson, ministre de l'immigration et la réaction de Martine Aubry lors de ses vœux pour que la question revienne sur le devant de la scène médiatique. Pour l'un comme pour l'autre on peut s'interroger sur les motivations qui président à cette mise en lumière. Et pourtant, ce débat interroge la démocratie française. Depuis 1994, la loi autorise le vote des citoyens de l'Union européenne résidant en France aux élections municipales et européennes. Dans plusieurs pays européens, le débat sur la question a, dès lors, pris une nouvelle tournure, puisque certains résidents étrangers avaient désormais le droit de vote, et pas d'autres. Le Luxembourg, puis la Belgique, et avant eux la Lituanie et la Slovaquie, ont donc étendu ce droit, dans des modalités diverses, à tous les résidents étrangers, ce qui était déjà le cas en Suède, au Danemark, en Finlande et aux Pays-Bas. Mais en France, la frilosité est de mise et ce depuis 30 ans. Si la proposition figurait dans les 100 propositions du candidat Mitterrand en 1981, chaque début de tentative s'est retrouvé ajourné comme en 2000 quand, alors que l'Assemblée nationale avait adopté une proposition de loi des Verts en première lecture sur le droit de vote et l'éligibilité des résidents étrangers aux élections municipales, le texte n'avait même pas atteint le Sénat devant le refus de l'opposition d'alors, le RPR. Et depuis 30 ans, les arguments en faveur de ce droit restent les mêmes : les résidents étrangers participent au même titre que les citoyens français à la vie économique et sociale du pays et bien sûr au même titre que les Européens. Le parti socialiste va donc déposer une proposition de loi sur le droit de vote des étrangers aux élections locales. Et on peut douter de son avenir



au vu des réactions des membres de l'UMP. Car, si « à titre personnel » certains membres se disent favorables, les réactions sont intervenues en rafale pour dire l'opposition de l'UMP à une telle entreprise. La polémique servira-t-elle la cause des étrangers en la matière ? Il est étonnant de constater que les pensées évoluent sur le sujet. D'après un sondage du CSA, 55 % des Français se déclarent favorables « à l'extension du droit de vote aux élections locales aux résidents étrangers non-membres de l'Union européenne vivant en France ». Ils étaient 32 % en 1994 à répondre favorablement. Si les mentalités évoluent au même rythme il se pourrait bien que les polémiques actuelles apparaissent bien pour ce qu'elles sont, une instrumentalisation répétée de la situation des étrangers en France.

Lydie Buguet

## Leur avis

**Martine Aubry**  
première secrétaire du  
Parti Socialiste

« Le président de la République avait dit qu'il y était favorable. Eh bien, qu'il la fasse voter, et nous dirons que c'est une loi portée par l'ensemble de la République française »

**François Fillon**  
premier ministre

« J'y suis totalement défavorable parce que j'estime que le droit de vote est fondamentalement lié à la citoyenneté. »

**Sondage CSA**

« 77 % des personnes favorables sont des sympathisants de gauche contre 28 % de sympathisants de droite. »

**Laurent OLIVIER**  
maître de conférences de  
science politique  
université Nancy2

« Faisons en sorte que le vote des étrangers ne constitue pas un instrument de politique migratoire ou de stratégie électorale, et ne soit pas seulement l'extension d'un droit mais relève aussi d'une politique de participation citoyenne et en définitive d'intégration sociale. Que les ressortissants étrangers puissent faciliter l'esprit civique de leurs enfants français, voilà une belle leçon d'identité nationale. »

## Grandes écoles

### Démocratisation scolaire en débat

*L'objectif affiché d'accueillir 30 % de boursiers au sein des grandes écoles lance le débat sur la démocratisation scolaire. La réussite de cette dernière se joue aussi bien en amont.*

**E**n adressant ses vœux au monde de l'éducation le 11 janvier dernier, le chef de l'État a confirmé sa volonté d'ouverture sociale des grandes écoles. Concrètement, le gouvernement a clairement demandé à celles-ci, d'accueillir 30 % d'étudiants boursiers d'ici trois ans sans pour autant parler de quotas afin de ne pas froisser la *Conférence des grandes écoles* (CGE) qui s'inquiétait du risque d'une baisse de niveau. Pour tendre vers ce que chacun appelle dorénavant un objectif, le gouvernement a donc décidé d'agir dans plusieurs directions.

Avec sa collègue de l'enseignement supérieur Valérie Pécresse, le ministre de l'éducation nationale, Luc Chatel, dit avoir demandé à l'inspection générale de l'éducation nationale de « faire des propositions sur les épreuves des concours, sur la nature des épreuves ». Objet de cet audit, le contenu même des épreuves entraînerait une certaine discrimination. Mais, le ministre souhaite également agir un peu avant le concours de recrutement aux grandes écoles. Avec six *Instituts d'études politiques* (IEP) de province, il vient de signer une convention-cadre destinée à soutenir et développer un programme commun de démocratisation de leur accès.

Une enveloppe de 100 000 euros, pour l'année scolaire 2009-2010, va être affectée à ces six IEP (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse) pour soutenir une initiative commune lancée en 2007 et qui consiste à repérer et aider des lycéens de milieux modestes ou boursiers désireux de passer le concours commun de ces six « Sciences-Po ». Pour le gouvernement, cette convention comme d'autres mesures telles que la création de 20 internats d'excellence d'ici 2012 ou l'ouverture de 100 nouvelles classes préparatoires sont des actions qui visent à assurer la diversité sociale au niveau supérieur.



Actuellement, les grandes écoles ne comptent que 22,9 % d'élèves boursiers dont beaucoup viennent des classes moyennes. Plus révélateur est le nombre d'élèves issus des familles d'ouvriers ou d'employés intégrant ces grandes écoles. De 29 % dans les années 50, il n'est aujourd'hui que de 9 %. Pour beaucoup, c'est le signe que l'inégalité des chances scolaires se joue avant et pas seulement dans les grandes écoles. « Le gouvernement a tort de se focaliser sur les filières d'excellence au lieu de réformer l'université » explique Marcel Gauchet directeur d'études à l'école aux hautes études en sciences sociales dans une tribune accordée au journal *Le Monde*. Il compare même ce débat à « une goutte d'eau

*dans la mer* » jugeant plus urgent de réformer l'université qui « n'est même plus pensée comme lieu d'accueil pour les meilleurs étudiants issus des classes populaires ». C'est même dès l'école primaire que les racines d'un système éducatif français intrinsèquement ségrégatif commencent leurs ramifications qui s'étendent ensuite jusqu'au collège et au lycée. Comme le dit le sociologue Christian Baudelot sociologue « *La France est le pays où l'origine sociale exerce la plus grande importance dans la réussite scolaire des enfants.* » Et si le ministère commençait son effort de démocratisation par là !

Sébastien Sihir

## CINÉMA

### Gopnik et Ginzburg

Sous ce titre d'article à la Beckett, il y a deux beaux rêves de cinéastes. Les frères Coen présentent dans *A Serious Man* le destin de Larry Gopnik, personification de l'homme médiocre, de l'homme du souterrain comme disait Dostoïevski. Et donc de l'homme tout court. Confronté à tous les ennuis dans son Minnesota ringard des années cinquante, il cherche un sens, mollement, il cherche une réponse que personne ne lui donne. Sa femme le largue pour un crétin, ses enfants n'ont aucun charme, rien ne va dans sa vie et tout ce vide donne un film drôle, palpitant, où le spectateur rit sans cesse des malheurs de son semblable de celluloid. Les frères Coen sont de grands cinéastes comiques, leur sens de l'humour est la colonne vertébrale de leurs films. Comme tous les grands comiques, ce sont les plus sérieux des hommes, car, comme ils l'ont déclaré, le pauvre Larry Gopnik n'est pas très loin de notre ancêtre Job. Joann Sfar, lui, fait bénéficier son *Gainsbourg (Vie Héroïque)* de toute l'inspiration de la bande dessinée. La liberté de ton, la souplesse de l'imagination des au-



teurs de bande dessinée inspirent très souvent de grandes audaces aux cinéastes. En soumettant à cette fantaisie la vie du grand Gainsbourg, Sfar réalise un film plein de grâce, très fidèle à l'esprit de l'auteur de *Comic Strip*. Le parti pris étant bien de faire de Gainsbourg un héros, le contraire justement de l'homme du souterrain, un homme à qui, malgré les souffrances et les vicissitudes, tout réussit. Il a mal, il se trompe et s'effraie, mais il vit l'amour, la musique, le goût de la beauté et Sfar, en s'autorisant toutes les libertés formelles et narratives, ne trahit jamais son modèle. Dans cette très belle galerie de portraits (Fréhel, Gréco, Vian, Brassens, Bardot, Birkin), il accorde une émotion particulière au beau couple des parents Ginzburg, auquel Serge/Lucien accorda toujours une importance primordiale.

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur [www.laviedesfilms.com](http://www.laviedesfilms.com)

## MUSIQUE

### Grâce

La musique a toujours joué un rôle très important dans toutes les confréries laïques qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes. La liturgie quotidienne en grégorien n'était pas à la portée de chacun. Les laudes, écrits en italien, étaient là pour rendre la musique plus accessible. "Douce mémoire" réunit l'Orient et l'Occident, le monde chrétien et l'islam soufi persan, pour une immersion dans la Renaissance vocale. Un bel écho pour deux répertoires lancinants, parfois répétitifs jusqu'à la transe. Après dix années de complicité avec la pianiste Hélène Lucas, la mezzo-soprano



Karine Deshayes rassemble les mélodies tardives de Gabriel Fauré. Six mélodies sur les textes d'Albert Samain et Leconte de Lisle suivis du *Jardin clos* et de *La chanson d'Eve* sur des poèmes du poète et dramaturge belge Charles Van Lerberghe. Un programme ardu, raffiné sans affectation, avec beaucoup de grâce.

Laure Gandebeuf

Confréries d'Orient et d'Occident *Laudes Douce Mémoire Label Zig-Zag Territoires*  
Gabriel Fauré *Le Jardin clos, La chanson d'Eve, Mélodies Label Zig-Zag Territoires.*

## L'AGENDA

### « Roms, tsiganes, gens du voyage »

À l'occasion de la parution du numéro 159 de la revue *Diversité*, le département *Ville École Intégration* du CNDP organise une journée de débats sur le thème « *Roms, Tsiganes et Gens du voyage* »

Le mercredi 3 février de 10 heures à 17 heures

<http://www2.cndp.fr/>

### « L'oral en classe de langue et le Cadre européen commun de référence pour les langues »

Un stage de réflexion et d'action sur l'enseignement des langues, à l'école, dans le secondaire, dans le supérieur organisé par le GFEN Midi-Pyrénées et le « secteur Langues » du GFEN. Un stage toutes langues pour définir les incontournables de la classe de langue, son organisation, les activités langagières ; repérer les obstacles et enclencher des dynamiques de réussite ; réfléchir au rôle de l'enseignant.

Les 24, 25, 26 février à Pompertuzat  
<http://www.gfen.asso.fr/activites/langues.htm>

### Le numérique va-t-il bouleverser les pratiques pédagogiques ?

« Sous la poussée irrésistible des évolutions en cours, peut-on imaginer que les pratiques pédagogiques ne changent pas ? Dans une classe de plus en plus numérisée, avec des élèves et des professeurs toujours plus équipés, connectés et acculturés, que va signifier demain « faire classe » ? Les pratiques enseignantes ne vont-elles pas être refondées ? Le numérique n'est-il pas le levier qui va bouleverser l'école comme jamais elle ne l'a été depuis ses origines ? »

Le 10 mars, Grand Amphithéâtre de l'ENSAM, Paris 13e

<http://www.editions-retz.com/forum-2010.html>

## Peut-on sauver les océans? « Quatre cents bras se sont levés »

**Dans votre film, un enfant découvre l'univers des espèces disparues, pourquoi ce film ?**

C'est une question qu'on peut prêter à l'enfant qui est devant l'océan. Un jour, un enfant m'a demandé « qu'est-ce que c'est la mer, qu'est-ce que c'est l'océan », et je n'ai pas su comment répondre. Et tout le film d'1h43, c'est notre non-réponse à cette question. Mais c'est aller au cœur de l'océan, c'est aller au milieu des espèces. Ce n'est pas savoir, c'est ressentir. Ressentir ce territoire fantastique, sauvage, avec une diversité hallucinante... Comment expliquer avec des mots ce que c'est que l'océan, les 3/5ème de la terre...

Cet enfant n'est pas pris par la main, mais on peut imaginer qu'il va voir toute la splendeur, la symphonie sauvage que sont les océans jusqu'à son entrée dans un musée. Le musée des espèces disparues, des espèces menacées, des espèces en voie de disparition et, on peut même imaginer, la cohorte qui suit des espèces qui ne savent pas qu'elles prennent un mauvais chemin. Il y a cependant une note d'espérance - et non pas simplement une volonté d'espérance - parce qu'elle est fondée, parce qu'elle est tangible. Si on le veut tout peut repartir, la vie est là. Si on protège les sanctuaires, si on protège la mer, la vie repartira toute seule.

**Est ce que le discours des scientifiques a conditionné votre manière de filmer ?**

Conditionné non, parce que c'est l'expérience des terrains. C'est l'océan qui guide. Par contre ils nous ont aidés. Les scientifiques du *Census of Marine Life* (*Recensement de la vie marine*), le plus vaste programme qui ait jamais été entrepris sur la mer pour la connaissance des espèces marines, qui réunit 80 pays et 2000 chercheurs depuis dix ans de travail, nous ont aidés depuis le début du film et nous accompagnent encore aujourd'hui. Grâce à eux, nous sommes allés voir les espèces dans les meilleurs endroits, aux meilleurs moments. Ils nous ont guidés, ils nous ont offert toutes leurs connaissances. Puis, tout



Jacques Perrin

*Le cinéaste a filmé pendant quatre ans toutes les mers du globe pour réaliser « Océans » actuellement sur les écrans. Le film a été choisi par l'Unesco pour le lancement officiel de l'année internationale de la biodiversité.*

d'un coup, nous nous sommes retrouvés sous l'eau.

Et là tout a changé. Parce que nos connaissances ne sont qu'une faible partie de la réalité du monde vivant. On a décrit 250 000 espèces? Mais décrire une espèce ce n'est rien, une espèce c'est une relation, une espèce ne se limite pas à sa forme. Ce sont toutes les relations qu'elle tisse avec les animaux de la même tribu, avec les autres espèces, avec le milieu. Et il faut être dans l'eau pour le ressentir pleinement. Il n'y a que le film qui peut véritablement en rendre compte. Alors, la coopération a été intense

avec les scientifiques parce que, à leur tour, ils ont découvert des relations qu'ils n'imaginaient même pas. Et en voyant les images, certains d'entre eux disaient: « cela fait dix ans que je travaille sur cet animal, ça je ne l'avais jamais vu ! » C'est cela qui est extraordinaire. Nous n'apportons pas de réponses, nous suscitons des questions, chaque réponse amène de nouvelles questions, tout reste à découvrir et c'est cela qui est extraordinaire.

**Est-ce que vous sentez que les océans sont menacés ?**

Bien sûr. Il y a deux scènes sur les deux menaces essentielles qui sont, je crois, assez frappantes: la surpêche, la façon dont on prélève d'une façon complètement folle, et la pollution. C'est la communauté, c'est chacun, c'est l'ensemble des nations qui sont responsables de l'état des océans. Quand on voit le bord de mer, c'est beau, c'est bleu, magnifique. On s'imagine qu'en dessous il y a plein de choses. Sauf une, pernicieuse, terrifiante, qui est le cancer de la mer, la pollution. Tout ce qui est freiné dans les nappes phréatiques va dans les rivières et se jette jusqu'au milieu de l'océan pour l'empoisonner. Voilà les deux aspects négatifs, l'impact de l'homme. Mais on ne finit pas là-dessus. La mer est malade, elle n'est pas à l'agonie. Partout où l'on prend des dispositions, partout où il y a des sanctuaires, la vie est là. On peut donc être optimiste et c'est raisonnable de l'être.

**Vous avez montré le film à des enfants, quelles ont été leurs réactions ?**

La salle réunissait quatre cents enfants. À la fin du film, on leur a demandé: « est-ce que quelques-uns d'entre vous ont des questions ? » Il y a eu quatre cents bras qui se sont levés. Tous avaient des questions. Eux aussi pensent qu'il n'est pas trop tard. Ce n'est pas pour les générations futures qu'on va sauver les océans. C'est maintenant, là, nous, enfants et adultes.

Propos recueillis par  
Véronique Giraud